



*Accompagner la pratique sportive locale  
Les nouveaux vestiaires du stade inaugurés*

# Sommaire

## MAIRIE

03 > 20

## INTERCOMMUNALITÉ

21 > 25

## VILLE

26 > 44

## ASSOCIATIONS

45 > 49

## ENSEIGNEMENT

50 > 56

## INFOS DIVERSES

57

## PROFESSIONNELS

58 > 59

Merci à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles et fourni les éléments visuels dans ce numéro.

- > Directeur de la publication : Christian Toczé, Maire
- > Comité de Rédaction : Commission communication
- > Création et Mise en page : Cocktail Graphic (Longaulnay)
- > Impression : Imprimerie Atimco
- > Photos : Commune / @freepik
- > Nombre d'exemplaires : 2 200
- > Dépôt légal : Juillet 2008

## > LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS



**Christian TOCZÉ**  
Maire de Tinténiac  
Tous les jours  
sur RDV uniquement

Pour rencontrer le Maire ou les adjoints, veuillez à prendre rendez-vous à l'avance, soit à l'accueil de la Mairie (02 99 68 18 68) soit directement par courrier électronique : [nom.prenom@tinteniac.fr](mailto:nom.prenom@tinteniac.fr)



**Frédéric BIMBOT**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Urbanisme - Communication  
Le vendredi, toute la journée



**Nathalie DELVILLE**  
2<sup>ème</sup> Adjointe  
Vie Associative  
Le mercredi après-midi



**Rémi LEGRAND**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Voirie - Travaux  
Le samedi matin



**Isabelle GARÇON**  
4<sup>ème</sup> Adjointe  
Enfance - Jeunesse  
Le mardi après-midi



**Blaise TOUZARD**  
5<sup>ème</sup> Adjoint  
Finances  
Les lundi ou jeudi matin



**Marie-Laure PARPAILLON**  
6<sup>ème</sup> Adjointe  
Ecologie - Citoyenneté  
Le vendredi après-midi



**Régis BOLIVARD**  
7<sup>ème</sup> Adjoint  
Commerce - Tourisme  
Le lundi matin



**Stéphanie GIOT**  
8<sup>ème</sup> Adjointe  
Solidarité - Action Sociale  
le samedi matin

> **LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION**  
Un livret d'accueil et d'information est disponible en Mairie. Il contient de nombreux renseignements pratiques sur la commune.

> **MAIRIE DE TINTÉNIAC**  
12 rue Nationale - BP 17 - 35190 Tinténiac  
Tél.: 02 99 68 18 68 - Fax : 02 99 68 05 44  
[accueil@tinteniac.fr](mailto:accueil@tinteniac.fr) - [www.tinteniac.fr](http://www.tinteniac.fr)

Ce numéro de Tinténiac-Communication est imprimé avec des encres végétales, sur papier recyclé.

## Édito

Chères Tinténiacoises,  
et chers Tinténiacois,

En mars dernier, nous avons adopté le Budget Primitif (BP) pour l'année 2025. Si vous comparez les chiffres de cette année avec ceux publiés dans le bulletin de juin 2024, vous constaterez la continuité d'une gestion financière sérieuse, rigoureuse et responsable, fidèle à l'engagement que nous avons pris en début de mandat.

Comme promis lors de la campagne électorale de 2020, les taux d'imposition communaux n'ont à aucun moment été augmentés. Seules les bases d'imposition ont évolué, une décision qui, rappelons-le, relève exclusivement de l'État.

Le budget communal 2025 s'élève à 71 179 € de plus que celui de 2024, soit une progression de 1,77 %. Cette hausse concerne principalement les charges de fonctionnement (+48 691 € soit +1,32 %) et les charges de personnel (+48 691 €, soit une augmentation de 3,18 %).

Contrairement à ce que laisse entendre le groupe d'opposition, la commune est bel et bien en mouvement. Une dynamique réelle s'est installée, et notre territoire continue de croître : selon le dernier recensement INSEE de janvier 2025, nous avons franchi le cap des 4 100 habitants. Néanmoins, le chiffre officiel retenu par l'État pour l'année 2025 reste celui de 2022, à savoir 3 800 habitants. Pour mémoire, nous étions 3 774 habitants à notre arrivée en 2020.

Cette croissance démographique et le développement de nouveaux logements justifient naturellement l'évolution des charges de personnel. À noter que le nombre d'agents affectés aux Espaces Verts et au service Bâtiment n'a pas évolué depuis plusieurs années.

### UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÈNEMENTS ET EN RÉALISATIONS

#### • Des constructions

En 2024, 44 appartements ont été livrés dans le périmètre de la ZAC Nord-Ouest. En ce début d'année, en partenariat avec le bailleur social Néotoa et le cabinet Terre et Toit, 20 nouveaux appartements et 7 maisons en locatif ont été inaugurés. Ces logements s'ajoutent aux 42 maisons individuelles déjà présentes à proximité de l'immeuble.

La dernière phase d'aménagement de la zone est en cours. Elle comprendra une quarantaine de lots individuels supplémentaires ainsi qu'un nouvel immeuble.

Par ailleurs, un nouveau lotissement va prochainement voir le jour près du pôle médical, avec 42 maisons et une quinzaine d'appartements. Du côté de la zone des Blancherais, en face du nouvel EHPAD, une dizaine de maisons et un petit immeuble sont également prévus.

Bienvenue à tous les nouveaux Tinténiacois et Tinténiacoises ! Nous aurons le plaisir d'échanger avec vous lors de la rencontre des nouveaux habitants, le 13 septembre à 10h45, à la salle Ille-et-Donac (voir page 26).

#### • L'école René-Guy Cadou

L'arrivée de ces nouveaux habitants devraient nous permettre, nous l'espérons vivement, de conserver un poste d'enseignant à l'école publique. Un courrier a été adressé à l'inspection académique. Vous en trouverez des extraits dans ce bulletin. Restons confiants.



Le Maire,  
Christian Toczé

#### • Des travaux et des jeux

Quelques travaux à venir sont détaillés dans ce bulletin. En 2025, nous achèverons la phase 2 du cimetière. Plusieurs travaux de voirie débuteront dès ce mois de juillet. Un chantier d'envergure est également prévu sur le site de la station d'épuration, indispensable pour accompagner l'augmentation de la population.

Vous avez certainement remarqué les embellissements réalisés par le service Espaces Verts, dirigé par Cyrille Fritsch (pages 34 et 35). Un grand merci à eux pour leur engagement et leur créativité.

D'ici la fin de l'année, de nouveaux jeux seront installés sur l'espace Ille-et-Donac, à proximité du "Nid de Pie", une tyrolienne et une balançoire. Les agents techniques interviendront pour limiter les coûts d'installation.

Les agents du bâtiment sont également très sollicités. Actuellement, ils finalisent la pose du mobilier dans les vestiaires du stade (bancs et patères). Ensuite, ils interviendront à l'école publique pour préparer la rénovation des toilettes des jeunes filles.

#### • Les vestiaires du stade

Un reportage dans ce bulletin revient sur l'inauguration du bâtiment des vestiaires du stade. Par sa capacité à répondre aux besoins actuels et futurs de notre territoire, il marque une étape essentielle pour Tinténiac. Il illustre concrètement notre volonté d'agir au service des habitants et de promouvoir une pratique sportive accessible à toutes et tous.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir pour l'occasion un Ministre, un Sous-Préfet, deux Sénatrices, une Députée (représentant également le président de la Région Bretagne), deux Conseillers départementaux, ainsi que le Président de la Bretagne Romantique et de nombreux Maires des communes voisines. Merci à toutes et à tous pour leur présence. Il est rare que la commune ait accueilli autant de personnalités en une seule fois.

De nombreuses autres informations vous attendent dans ce bulletin, dont le programme des "Vendredis de l'été", fidèle rendez-vous estival depuis maintenant 5 ans, et le feu d'artifice qui aura lieu cette année le vendredi 11 juillet.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, rempli de moments de partage et de détente.

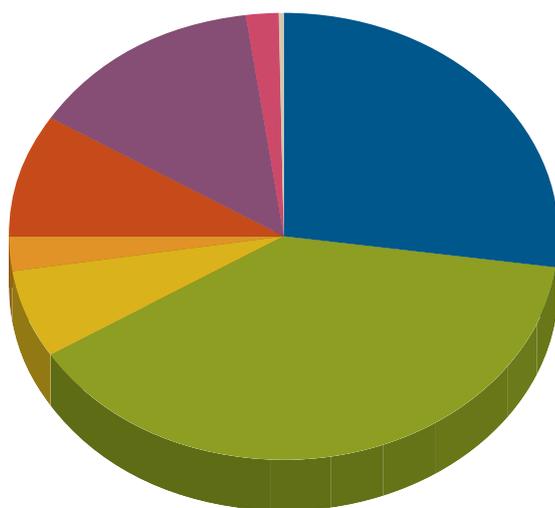
Christian Toczé  
Maire de Tinténiac

# Budget Primitif 2025 de la commune

Le Budget Primitif 2025 est le document budgétaire qui indique les prévisions de dépenses et de recettes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2025. Voir point correspondant en page 7.

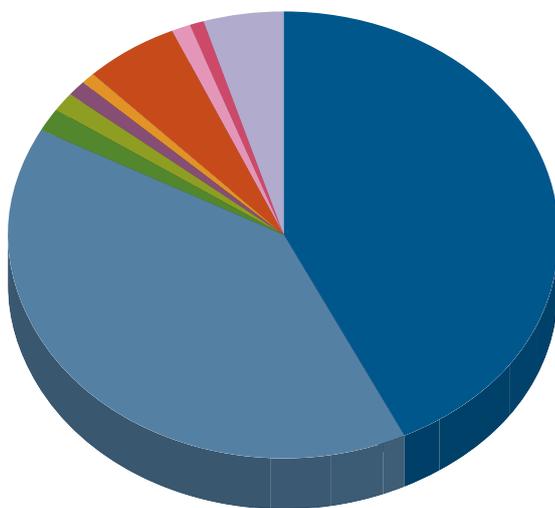
FONCTIONNEMENT

## LES DÉPENSES : 4 071 637,98 €



- 011 - Charges à caractère général  
1 118 977,00 € (27,48%)
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés  
1 578 691,00 € (38,77%)
- 014 - Atténuations de produits  
261 200,00 € (6,42%)
- 023 - Virement à la section d'investissement  
97 465,16 € (2,39%)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections  
365 000,00 € (8,96%)
- 65 - Autres charges de gestion courante  
569 143,00 € (13,98%)
- 66 - Charges financières  
80 661,82 € (1,98%)
- 67 - Charges exceptionnelles  
500,00 € (0,01%)

## LES RECETTES : 4 071 637,98 €

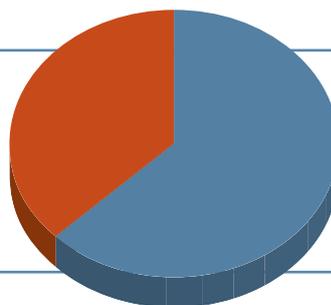


- 731 - Fiscalité locale  
1 826 449 € (44,86%)
- 74 - Dotations, subventions et participations  
1 687 770,00 € (41,45%)
- 75 - Autres produits de gestion courante  
75 000,00 € (1,84%)
- 002 - Résultat de fonctionnement reporté  
55 634,49 € (1,37%)
- 77 - Produits spécifiques  
500,00 € (0,01%)
- 78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions  
717 000,00 € (0,02%)
- 73 - Impôts et taxes  
232 866,00 € (5,72%)
- 013 - Atténuations de charges  
1 000,00 € (0,02%)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections  
19 711,49 € (0,48%)
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses  
171 990 € (4,22%)

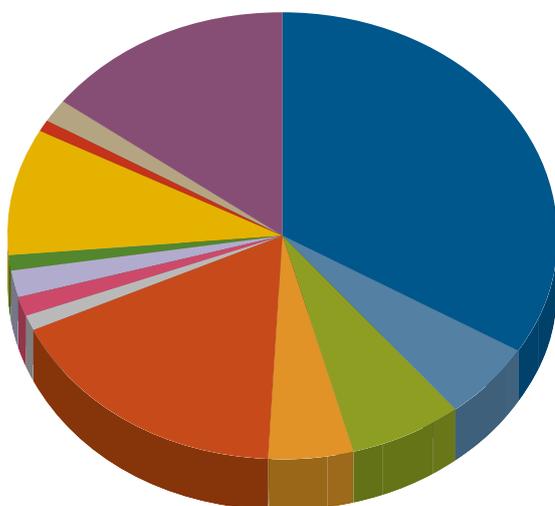
**Budget total :**  
**6 513 076,42 €**

**Investissement**  
**2 441 438,44 €**  
**(37,49%)**

**Fonctionnement**  
**4 071 637,98 €**  
**(62,51%)**

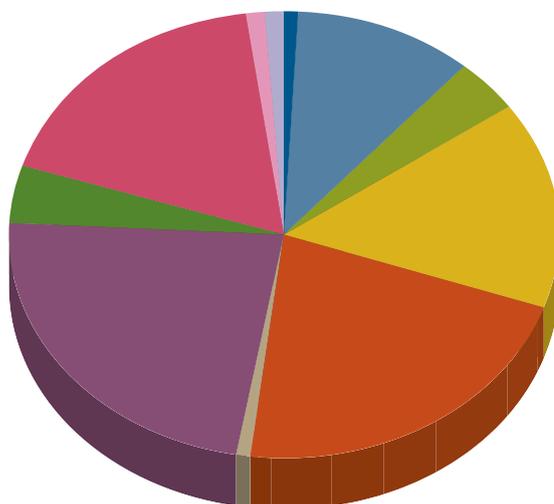


## LES DÉPENSES : 2 441 438,44 €



- 16 - Remboursement d'emprunts et dettes  
374 650,00 € (15,35%)
- OP 218 - Salle de sports / terrains  
838 065,48 € (34,33%)
- OP 28 - Matériel et mobilier  
143 495,06 € (5,88%)
- OP 29 - Bâtiments Communaux  
158 474,23 € (6,49%)
- OP 215 - Etudes urbanisme  
120 000,00 € (4,92%)
- OP 30 - Voirie  
426 353,97 € (17,46%)
- OP 31 - Centre technique municipal  
5 000,00 € (0,20%)
- OP 33 - Projet de l'Isle Adam  
37 643,10 € (1,54%)
- OP 44 - Acquisition de terrain  
52 000,00 € (2,13%)
- 040 - Opération d'ordre - Transfert entre section  
19 711,49 € (0,81%)
- OP 45 - Cimetière  
220 725,11€ (9,04%)
- 10 - Dotation et fonds divers  
10 000,00 € (0,41%)
- 204 - Subvention d'équipement versée  
35 320,00 € (1,45%)

## LES RECETTES : 2 441 438,44 €



- 001 - Solde d'exécution reporté (excédent d'investissement)  
255 853,85 € (10,48%)
- 021 - Virement de la section de fonctionnement  
97 465,16 € (3,99%)
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections  
365 000,00 € (14,95%)
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves  
520 969,62 € (21,34%)
- 13 - Subventions d'investissements  
11 900,00€ (0,49%)
- 16 - Emprunts et dettes assimilées  
562 102,73 € (23,02%)
- 21 - Immobilisations corporelles  
109 920,00 € (4,50%)
- 218 - Salles des sports & Terrains  
457 591,28 € (18,74%)
- 32 - Espace jeune et associatif 28 000,00 € (1,15%)
- 32 - Voirie 15 000,00 € (0,61%)
- 45 - Cimetière 17 635,80 € (0,72%)

# Extrait des délibérations du Conseil Municipal (Janvier-Juin 2025)

## ■ Travaux d'aménagements de sécurité

(point présenté par M. Rémi Legrand)

Un programme de travaux d'aménagement de sécurité aux abords des écoles et en centre-bourg d'un montant total estimé à 213 900.50 € HT a été voté par le Conseil Municipal. Cet avant-projet concerne la réalisation d'un plateau surélevé au niveau du parc de l'Avenue Félicité de Lamennais avec passage piétonnier et rétrécissement de chaussée (38 090 € HT), la réfection et le réaménagement de la rue du Chêne Vert (122 730.50 € HT), et divers dispositifs rues du Champ de Foire et du Point du Jour, pour limiter la vitesse, encourager les déplacements doux et sécuriser l'accès au cimetière (53 080 € HT). Unanimité.

## ■ Don en faveur de l'île de Mayotte

(point présenté par M. Blaise Touzard)

Suite à la catastrophe naturelle survenue le 14 décembre 2024 (cyclone Chido), il est proposé de verser un don de 4100 € en faveur de l'île de Mayotte. Ce montant correspond à une aide équivalente à 1 € par habitant de la commune. Il sera versé via la Fondation de France. Unanimité.

## ■ Installation d'une nouvelle conseillère municipale

(information présentée par M. le Maire)

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le 8 février 2025 un courrier de Mme Anaïs Salis lui présentant sa démission en tant que conseillère municipale. Conformément au Code Electoral, c'est Mme Audrey Ledo, classée sur la liste "Tinténiac Nouveau Cap" dont faisait partie Mme Salis, qui est installée à sa place en qualité de conseillère municipale, après avoir confirmé son accord.

## ■ Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame

(par M. Blaise Touzard)

Comme tous les ans, la commune verse une participation aux frais de fonctionnement à l'école Notre-Dame calculée sur la base du montant des dépenses de fonctionnement par élève de l'école publique René-Guy Cadou, rapporté au nombre d'élèves de l'école Notre-Dame. Cette année, cette participation s'élève à 166 259,98 € contre 140 560,02 € l'année dernière, du fait de l'augmentation du coût par élève, malgré une baisse de 14 élèves. Unanimité.

## ■ Compte Financier Unique (CFU) de la commune pour l'année 2024

(présenté par M. Blaise Touzard)

Le bilan financier de l'exercice budgétaire 2024 se décompose comme suit :

	Dépenses 2024	Recettes 2024	Reports 2023	Résultat de clôture
<b>Fonctionnement</b>	4 167 464,71 €	4 466 460,02 €	106 639,18 €	<b>+ 405 634,49 €</b>
<b>Investissement</b>	2 487 299,43 €	2 587 326,34 €	155 826,94 €	<b>+ 255 853,85 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>	878 530,40 €	518 227,08 €		

Le CFU est adopté par 17 voix Pour et 6 Abstentions de l'opposition, M. le Maire étant, conformément à la loi, sorti de la salle au moment du vote.

## ■ Dénomination de rues

(point présenté par M. Frédéric Bimbot)

Après étude en Commission Urbanisme, plusieurs noms de rue sont créés ou modifiés comme suit :

- Coupée en deux par le Boulevard Sidonie Gabrielle Colette (ZAC nord-ouest), la partie de la rue Jeanne Jugan située à l'Est de ce boulevard (du lot 26 au lot 33) est renommée "rue Olympe de Gouges".
- Du fait de la confusion avec le lieu-dit "La Saudrais", la rue de la Saudrais est renommée "rue de la Besnardais" et inclura les habitations du lieu-dit la Besnardais, situé dans son prolongement.
- Le centre commercial situé rue du Papegault (Super U et commerces adjacents) sera désormais désigné "Centre commercial les Pépinières"
- Les 2 rues qui seront créées dans le lotissement privé la Croix Sifflet seront dénommées "rue Simone Veil" et "rue Robert Badinter".

Unanimité moins une Abstention.

## ■ Aide à la restauration des élèves de l'école Notre-Dame

(présenté par M. Blaise Touzard)

S'alignant sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation des 12 derniers mois (+0.8 %), l'aide financière pour la restauration des élèves de l'école Notre-Dame passe de 0,350 à 0,353 € par repas. Unanimité.

## ■ Participations aux budgets de la Caisse des Ecoles et du CCAS

(points présentés par M. Blaise Touzard)

Les budgets de la Caisse des Ecoles (33 138 €) et du CCAS (12 000 €) sont reconduits à l'identique. Unanimité pour la Caisse des Ecoles, 6 Abstentions de l'opposition pour le CCAS.

## ■ Taux d'imposition communaux

(présenté par M. Blaise Touzard)

Considérant les prévisions budgétaires pour l'année 2025 et l'avis de la Commission finances, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent donc identiques à ceux des années précédentes : 42,61 % pour la Taxe Foncière bâtie, 48,68 % pour la Taxe Foncière non bâtie et 15,79 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires. Unanimité.

Date des prochains conseils Municipaux : 26 septembre, 17 octobre, 21 novembre,

## Budget communal : affectation des résultats 2024 au budget 2025 (présenté par M. Blaise Touzard)

Les comptes 2024 de la commune présentant un excédent de fonctionnement de 405 634,49 € et un excédent d'investissement de 255 853,85 €, et vu le montant des restes à réaliser et les projets d'investissement pour l'année 2025, la Commission Finances propose :

- de reporter à l'article 001 de la section de fonctionnement 55 634,49 € de l'excédent de fonctionnement 2024
- d'affecter en investissement 350 000,00 € de l'excédent de fonctionnement 2024
- de reporter à l'article 002 de la section d'investissement les 255 853,85 € d'excédent d'investissement 2024

Vote : 19 voix Pour et 6 Abstentions de l'opposition.

## Budget primitif communal 2025 (présenté par M. Blaise Touzard)

S'établissant à 6 513 076,42 €, dont 4 071 637,98 € de fonctionnement et 2 441 438,44 € d'investissement, le budget primitif 2025 de Tinténiac est synthétisé par les schémas en page 4 et 5 du présent bulletin, qui illustrent la répartition des recettes et dépenses sur les différentes sections de fonctionnement et les projets d'investissement. Le détail de ce budget peut-être consulté sur le site Internet communal. Les principaux éléments de débat autour de ce budget primitif sont, pour leur part, résumés dans les pages de la majorité (p.16) et de l'opposition (p.17).

Vote : 19 voix Pour et 6 voix Contre de l'opposition.

## Renouvellement de l'adhésion à l'association Bruded (présenté par Mme Marie-Laure Parpaillon)

Depuis 2021, la commune est adhérente à l'association Bruded qui promeut, en Bretagne et en Loire-Atlantique, l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable, en mettant en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives. L'adhésion au titre de 2025 a été renouvelée pour un montant de 1394 €. Vote : 19 voix Pour, 6 Abstentions de l'opposition.

## Reconduction du dispositif d'éco-garde (présenté par M. le Maire)

Depuis Mars 2024, la commune est adhérente au dispositif éco-garde qui a pour but de mettre à disposition des communes une brigade d'agents assermentés assurant des missions de ramassage des micro-déchets, d'information du public, de sensibilisation des usagers, de constatation de situations dangereuses et de relations avec les services de l'état et les services de secours en cas de situations constituant un risque pour la sécurité. Le Conseil Municipal a décidé de reconduire la convention d'adhésion actuelle du 1<sup>er</sup> mars 2025 au 28 février 2026, pour un montant de 3977 €. Unanimité.

## Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place André Ferré (présenté par M. Régis Bolivard)

Il est rappelé la volonté de la municipalité de valoriser la place André Ferré afin que cet espace public, situé en centre-bourg, soit mis en valeur, que les habitants s'approprient le site et que le tissu commercial puisse s'y développer. Le montant des travaux sur la place

est estimé à 610 000 € HT avec un possible élargissement à l'aménagement de la rue de la Libération (110 000 € HT) et de la Place Jean Provost à côté de la Médiathèque (160 000 € HT). Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le lancement d'une consultation pour déterminer un cabinet de maîtrise d'œuvre ayant pour mission de lancer le marché de travaux.

## Subventions aux associations (présenté par Mme Nathalie Delville)

Réunie le 9 avril 2025, la Commission "Vie Associative, Culture, Sports, Education, Enfance-Jeunesse" a étudié les différentes demandes d'aide déposées en Mairie et propose d'attribuer un montant total de 35 067 € de subventions, qui se répartissent comme suit dans les différentes catégories d'associations (le nombre entre parenthèses indiquant le nombre d'associations concernées). Unanimité.

• Affaires scolaires (5)	750 €
• Tourisme / Patrimoine (1)	500 €
• Affaires sociales, familiales, solidarité (8)	3 200 €
• Associations Patriotiques (1)	30 €
• Associations à caractère sportif (16)	16 332 €
• Fêtes et animations de quartier (1)	150 €
• Associations culturelles et assimilées (12)	13 955 €
• Nature et ruralité (1)	150 €

## Seconde tranche d'extension du cimetière (présenté par M. le Maire)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Lessard TP a été retenue pour réaliser la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'extension du cimetière et de voirie à proximité, pour un montant total de 134 978,47 € HT.

## Programmation de nouveaux locaux administratifs pour la Mairie

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le cabinet Préprogram a été retenu pour réaliser l'étude de programmation pour la réalisation de nouveaux locaux administratifs pour la Mairie, pour un montant de total de 20 180 € HT. M. Blaise Touzard présente au Conseil une demande de subvention de cette étude à hauteur de 12 500 € HT à déposer auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain". Unanimité.

## Garantie d'emprunt de la SA HLM BSB Les Foyers (présenté par M. Blaise Touzard)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une garantie d'emprunt à hauteur de 949 807,40 €, soit 10 % du prêt contracté par la SA HLM BSB Les Foyers pour la construction du nouvel EHPAD.

## Modification des horaires de l'éclairage public (information par M. Frédéric Bimbot)

Du fait du déploiement prochain de l'éclairage par LED, les horaires de l'éclairage public seront rallongés d'une demi-heure à partir du mois de septembre de la manière suivante : passage de 22h00 à 22h30 dans le centre-bourg, de 21h00 à 21h30 dans les quartiers résidentiels. Les horaires resteront inchangés le matin et le week-end.

## Matérialisation de pistes cyclables

> En plus de la rénovation complète de la chaussée, un chaudiou (chaussée à circulation douce) a été aménagé rue du Haut-Champ, permettant de mieux partager l'espace entre cyclistes et automobilistes. (identique au boulevard Tristan Corbière).

> Par ailleurs, une piste cyclable sera prochainement matérialisée avenue Félicité Lamennais, accompagnée de la création d'un ralentisseur afin de sécuriser la traversée des enfants à proximité de l'école Renée-Guy Cadou. L'étude de cet aménagement a déjà été réalisée, et les travaux sont prévus dans le courant de l'année.  
**Le coût total estimé des travaux s'élève à 45 474 € TTC.**



Rue du haut champs

## Remise en état et aménagement de rues et de chemins piétons

De nombreux travaux de voirie sont en cours ou programmés afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le cadre de vie des habitants.

### > Réfection de chaussées et petits aménagements urbains

La rue des Français Libres et une portion du boulevard Alain Fergent vont bénéficier d'une réfection complète du revêtement en bitume.

Les trottoirs de la rue du Chêne Vert seront refaits avec un bitume en bicouche, des purges seront réalisées à certains endroits sur la rue.

Parallèlement, divers petits travaux de voirie sont en cours ou prévus :

- Création d'une place PMR devant la mairie (rue Eugène Durand)
- Installation de potelets de sécurité rue Angéla Duval et dans la contre-allée de l'avenue Félicité Lamennais
- Travaux de rénovation ponctuelle : caniveaux, tampons, création de bateaux (accès abaissés pour trottoirs)

**Le montant total de ces interventions s'élève à 92 096 € TTC.**

### > Réfection des cheminements piétons à La Reinais

Les chemins piétons du secteur de La Reinais ont été refaits grâce au travail des agents communaux du service espaces verts.



Chemin piétonnier rénové

### > Travaux en zone rurale

La route menant à la déchetterie Valcobreizh sera entièrement rénovée, depuis l'entrée du site jusqu'à la sortie de l'entreprise Marc Environnement.

La route de Trimer vers Saint-Domineuc vient de bénéficier une réfection complète.

**Le coût total de ces deux interventions s'élève à 59 001 € TTC**



L'ensemble de ces travaux de rénovation, d'aménagement urbain et de sécurisation représente un budget total de 258 136€ TTC.

### > Réaménagement de la rue du Champ de Foire

La rue du Champ de Foire sera entièrement rénovée tout en conservant le sens unique de circulation. Le projet prévoit la création d'un cheminement piéton sécurisé ainsi que d'une piste cyclable longeant le nouveau cimetière.

**Le coût estimé de ces travaux est de 69 072 € TTC.**



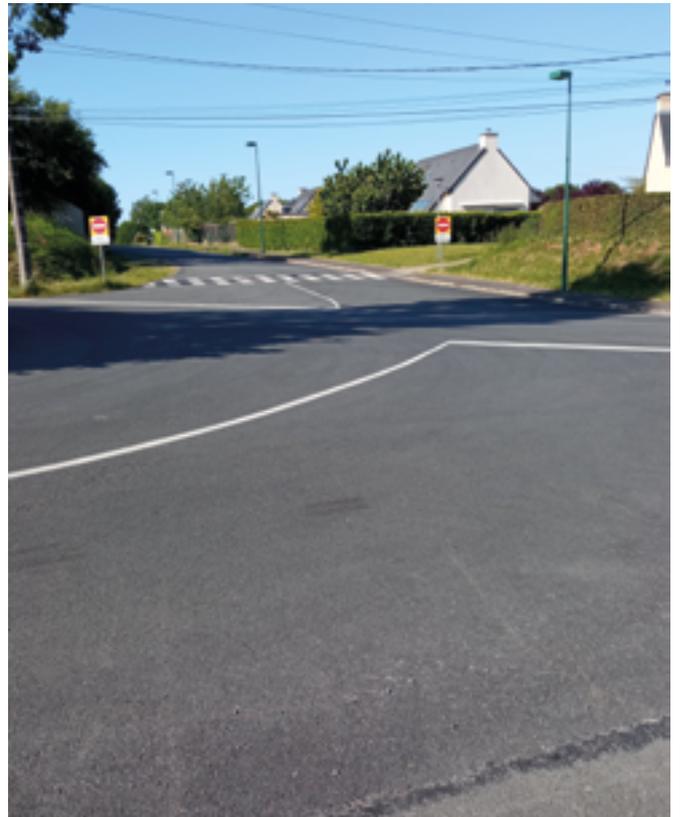
**> Les réalisations de voiries en 2024 en agglomération et campagne :**

Dans le bulletin municipal du mois de juin 2024 ,nous annonçons les travaux de voiries sur la commune.

**Vous trouverez ci-dessous les photos de ces réalisations :**



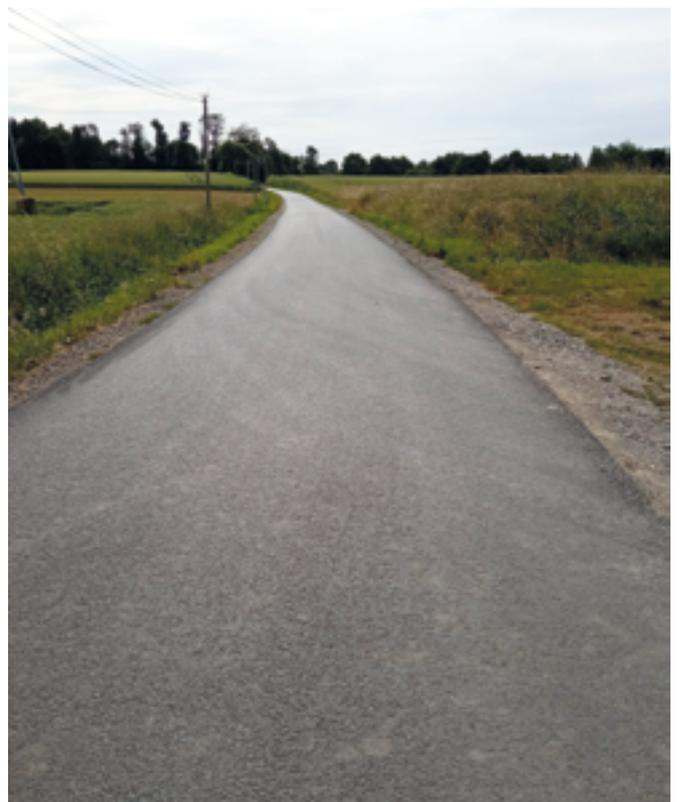
*Rénovation complète de la rue Louis Guilloux*



*Rénovation du carrefour de la rue de la Cour aux Cointres, rue Saint Jean Baptiste de la Salle et rue Thiphaine Ragueneil , puis vers la route de la moucherie.*



*Réfection entrée et sortie du rond-point Avenue des Trente*



*Route de la moucherie jusqu'à l'écluse de la moucherie*

## Cimetière : lancement de la deuxième phase d'aménagement

La deuxième phase des travaux d'aménagement du cimetière a été validée. Ce nouveau chantier vise à améliorer l'accessibilité et à répondre aux besoins croissants des usagers. Les aménagements prévus comprennent :

- > La création d'un parking pour voitures et vélos
- > Un accès adapté aux personnes à mobilité réduite
- > La mise en place de deux carrés confessionnels

Initialement prévue dans cette phase, la construction d'un préau commémoratif a dû être reportée pour des raisons budgétaires.

Le coût total de cette deuxième phase de travaux s'élève à 100 408 € TTC.



## Assainissement : Deux dossiers majeurs en cours :

### 1. Schéma directeur de l'Assainissement collectif.

Suite à la demande des services de la Préfecture d'Ille et Vilaine la Commune s'est dotée en décembre 2024 d'un schéma directeur d'assainissement collectif. Ce document, obligatoire et révisable tous les dix ans, permet de planifier les investissements nécessaires pour améliorer et pérenniser le système d'assainissement.

Elaboré sur deux ans par le Cabinet EF Etudes de Saint-Germain-sur-Ille pour un montant de 91 680 € TTC, ce schéma comprend :

- un descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées
- un programme pluriannuel d'actions visant à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du réseau.

**Au total, 1 249 270 € HT d'investissements sont programmés sur 10 ans, incluant notamment la mise en conformité de la filière de traitement des boues, suite à une notification transmise par l'État (cf. ci-contre).**

### 2. Station d'épuration : mise en conformité.

Le projet de mise aux normes de la filière de traitement des boues a été validé par le Service de la Police de l'Eau de la Préfecture d'Ille et Vilaine.

Le dossier prévoit :

- le remplacement d'un lit de séchage planté de roseaux par une unité de déshydratation mécanique équipée d'une presse à vis, dimensionnée pour traiter l'intégralité des boues issues de la station pour 6 000 Équivalents-Habitants soit 131 tonnes de matières sèches par an,
- le stockage des boues déshydratées en bennes, avant leur évacuation vers une filière de compostage,
- le maintien des 5 autres lits de séchage plantés de roseaux, permettant l'épandage d'une partie des boues (jusqu'à 52 tonnes de matières sèches par an).

Le choix d'une presse à vis s'est imposé pour ses avantages : consommation énergétique réduite et absence de nuisance sonore, contrairement à une centrifugeuse. Cet équipement nécessite toutefois la construction d'un bâtiment dédié.

**Ce projet représente un investissement de 615 870 € HT pour la Commune. Une subvention auprès de l'Agence de l'Eau est en attente de réponse.**

# Le stade en fête

Visite des nouveaux vestiaires par les habitants dans une ambiance conviviale

Ce samedi 28 juin, une journée ouverte à tous a été organisée par la Municipalité et les associations sportives.

Cette journée festive a eu pour but de faire découvrir à l'ensemble de la population les nouveaux vestiaires du stade dont la rénovation vient de s'achever. Dès 10h, les visiteurs ont pu découvrir les nouveaux locaux lors de visites guidées. Ils ont été agréablement surpris par la fraîcheur des lieux face à la chaleur extérieure, ont salué un bâtiment sain et fonctionnel en soulignant la nécessité des travaux réalisés. De nombreuses animations sportives ont ponctué cette journée. Le FCTSD a mobilisé petits et grands avec des activités originales comme le foot en marchant, le cécifoot ou encore le foot volley. Les amateurs d'arts martiaux ont assisté à des démonstrations de judo avec le Dojo Bushido Ryu et de Qwan Ki Do avec le club du Dragon Vert. L'OSBR a proposé de pratiquer basket-ball ou tir à l'arc et l'association Courir-Marcher à Tinténiac-Québriac a organisé des marches de 4 à 5 km dans la commune ainsi que des courses relais parents-enfants. Le TCBR a également participé à la fête sur les courts de tennis. Merci à tous pour cette belle journée conviviale !





## Inauguration des vestiaires du complexe sportif de Tinténac Un équipement moderne pour une commune dynamique.

Le vendredi 27 juin 2025 restera une date importante pour la commune de Tinténac. En présence de nombreux Conseillers Municipaux, de personnalités locales, régionales et nationales, les nouveaux vestiaires du complexe sportif ont été officiellement inaugurés.

Parmi les invités d'honneur figuraient Madame Françoise Gatel, Ministre déléguée à la Ruralité, Monsieur Philippe Brugnot, Sous-Préfet de Saint-Malo, Mesdames Sylvie Robert et Anne-Sophie Patru, Sénatrices d'Ille-et-Vilaine, Madame Claudia Rouaux, Députée d'Ille-et-Vilaine, représentant également le Président de la Région Bretagne, Monsieur Loïc Chesnais-Girard, Monsieur Benoît Sohier Conseiller Départemental représentant également Monsieur Jean-Luc Chenut Président du Conseil Départemental, Monsieur Loïc Régeard Président de la Communauté de communes Bretagne romantique ainsi que de nombreux élus et partenaires institutionnels.

### Un projet structurant au cœur du mandat

Christian Toczé le maire de Tinténac a rappelé dans son discours que ce projet figurait parmi les priorités du programme municipal de 2020. Dès le début de la mandature, il a fait l'objet d'une attention particulière tant par son ampleur que par son importance pour la vie locale. Les anciens vestiaires, construits en 1966, étaient devenus inadéquats car vétustes, insalubres, énergivores, et non-conformes aux normes d'accessibilité. Le nouveau bâtiment, deux fois plus grand (642m<sup>2</sup> contre 283m<sup>2</sup>), répond désormais pleinement aux besoins d'une commune comme Tinténac.



### Une conception du bâtiment économe dans son fonctionnement.

Une isolation thermique renforcée ; un éclairage à Led avec 100% de gestion par détecteurs de présence couplés à des sondes de luminosité ; un système de ventilation mécanique double flux à récupération de chaleur ; des radiateurs pilotés à distance par la mairie ; un système de chauffage performant pour un gain d'environ 40% par rapport aux anciens vestiaires (extension comprise) ; une cuve de 40m<sup>3</sup> enterrée pour récupérer l'eau de pluie afin d'alimenter les sanitaires et favoriser l'arrosage du terrain d'honneur...



La cuve d'eau pluviale de 40m<sup>3</sup>



La gestion de l'eau pluviale



Le couloir central réunissant la rénovation et l'extension



Des vestiaires lumineux



M. Philippe Brugnot, Mme Béatrice Duguépéroux Honoré, M. Loïc Régeard, Mme Anne-Sophie Patru, Mme Françoise Gatel, M. Christian Toczé, Mme Claudia Rouaux, Mme Sylvie Robert, M. Benoît Sohier

### Une concertation exemplaire

Ce projet est aussi l'illustration d'une méthode : celle du dialogue et de la co-construction entre la Commune, l'Architecte du projet Monsieur Benoît Viart, les entreprises et les futurs utilisateurs.

### Un investissement ambitieux, soutenu par de nombreux partenaires

Le choix d'une rénovation/extension s'est vite imposé car, dans le cadre de la construction d'un bâtiment neuf, nous n'aurions pu bénéficier d'aucune subvention.

Le coût total du projet s'élève à 1,8 million d'euros TTC, incluant la construction et l'équipement mobilier. Grâce à un travail conséquent de recherche de subventions et à un montage financier rigoureux, près d'un million d'euros ont été obtenus auprès de l'État (206 620 €), de la Région Bretagne (125 483 €), du Département d'Ille-et-Vilaine (200 000 €), de l'Agence Nationale du Sport / État (450 000 €) et de la Fédération Française de Football (10 000 €). Le reste a été financé par un emprunt communal et des fonds propres. A noter que la commune récupérera une grande partie de la TVA versée, soit près de 230 000 €.



### Un lieu pour tous : sport, santé et cohésion

Ce nouveau bâtiment est bien plus qu'un équipement technique. Il symbolise l'engagement de la commune pour le sport, la jeunesse, la santé et l'inclusion. Le club de football local, avec ses 672 licenciés dont plus de 150 féminines, rayonne sur 55 communes. Les établissements scolaires avec 2500 scolaires, les associations et les passionnés de sport trouvent désormais un lieu digne et adapté à leurs pratiques.

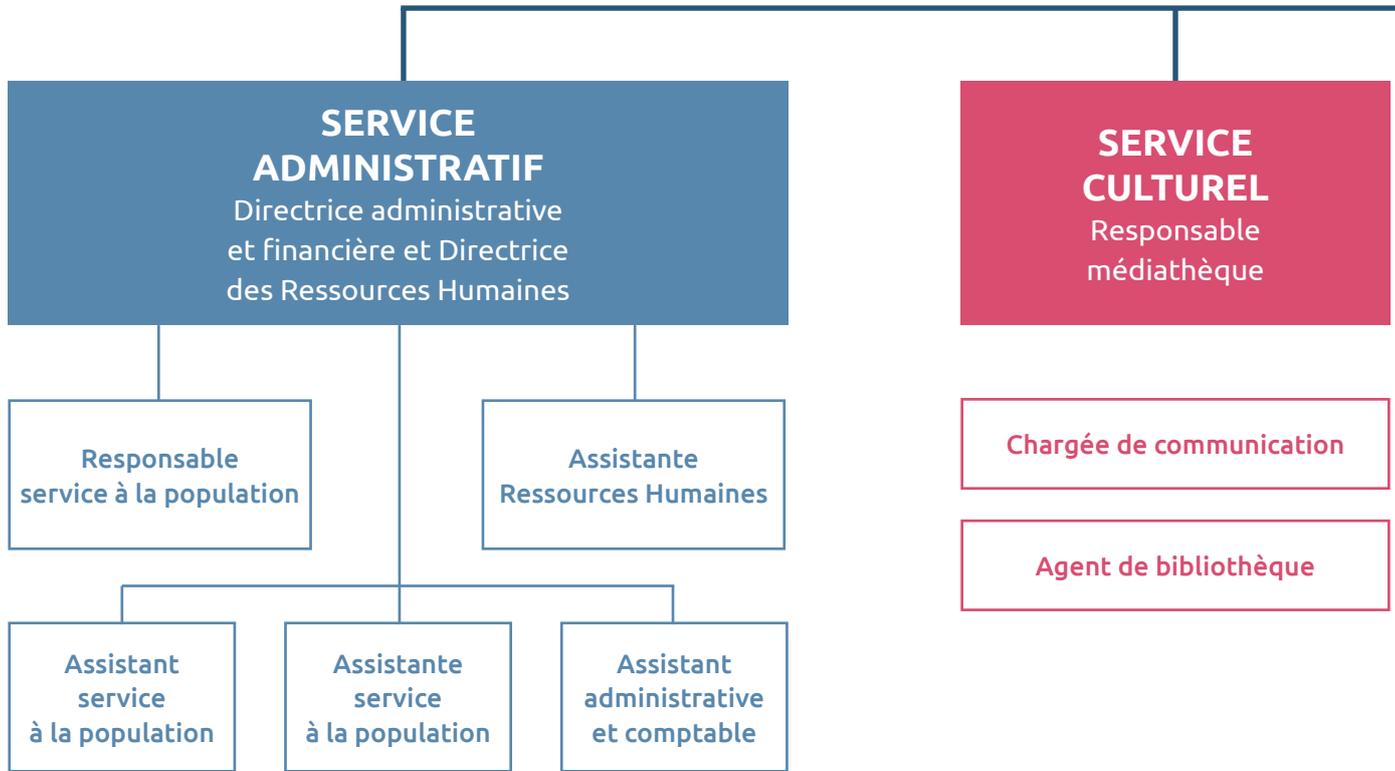
Dans son discours M. Le Maire a cité une phrase du rapport parlementaire sur la mission "Sport, jeunesse et vie associative" du projet de loi de finances 2023 de Mme Rouaux Députée d'Ille et Vilaine : *"La sédentarité a des effets désastreux sur nos enfants. Bouger, courir, tomber, se relever : c'est ainsi qu'ils acquièrent leur capital physique, osseux, cognitif. L'inactivité prépare les maladies chroniques de demain."* Puissent ces vestiaires, ce lieu de vie et de partage, inciter nos jeunes – et moins jeunes – à se lancer, à persévérer dans une activité physique, quelle qu'elle soit. Pour l'anecdote, des jeunes filles du club se sont appropriées, dès le samedi 28 juin, les vestiaires bleus dans le bâtiment décrétant que "c'était le leur".

### Une mobilisation collective saluée

Monsieur le Maire remercie à nouveau les partenaires institutionnels et financiers, l'ensemble des services municipaux, les élus, les clubs utilisateurs, l'Architecte, les entreprises et techniciens ayant œuvré sur le chantier, ainsi que tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce beau projet.

# Organigramme des services

DIRECTRICE



## Bonne retraite Nicole !

C'est vendredi 4 avril dernier que Nicole Dupuy a refermé la porte de la garderie de l'école René-Guy Cadou pour la dernière fois. Un dernier jour, c'est toujours un peu émouvant mais quand c'est pour partir vers une nouvelle vie et qu'on est accompagné de deux de ses petits-enfants pour l'occasion, on se sent tout de suite mieux. Arrivée à la mairie de Tinténiac en 2017, Nicole a occupé de nombreux postes successifs à Tinténiac dont ATSEM. Entre les temps scolaires avec les enseignants, la gestion de la cantine et de la garderie, l'animation du temps périscolaire... elle aura assuré ses missions avec beaucoup de professionnalisme. Bonne retraite Nicole !



Nicole au centre, entourée de ses collègues

## GÉNÉRALE DES SERVICES

SERVICE  
TECHNIQUEDirecteur des  
services techniquesChef équipe  
Espaces Verts5 Agents des  
espaces vertsChef équipe  
Bâtiments / voirie1 Agent en charge de  
la maintenance des  
bâtiments2 Agents en charge de  
l'entretien des bâtimentsGestionnaire Espace Ille et  
Donac, camping, marchéSERVICE SCOLAIRE  
ET PÉRISCOLAIREDirecteur des  
services périscolairesResponsable  
restaurationSecond  
de cuisine4 agents contractuels  
polyvalents des écoles

4 ATSEM

5 agents  
polyvalents  
des écoles

## Bienvenue Julien Mocerì !

**"Et si tu essayais la composition florale ?  
Compose, invente, fais-toi plaisir !"**

Si, lors d'un stage de collègue, une fleuriste n'avait pas lancé cette phrase à Julien Mocerì, il ne ferait sans doute pas partie de l'équipe des espaces verts de Tinténiac aujourd'hui.

*"Je n'y connaissais rien et tout à coup, j'ai découvert le paradis total ! Travailler avec la nature, c'est merveilleux, on a toujours des choses à apprendre".*

Depuis ce jour, plantations, tontes, entretien, arrangements, créations florales... n'ont plus de secrets pour lui.

*"Ici, on travaille dans l'échange, le partage et le respect de l'environnement. C'est aussi pour ça que j'ai rejoint l'équipe de Cyrille le 28 janvier dernier."*





## La page de la majorité municipale

### Budget 2025 : l'opposition municipale est pleine de contradictions

Comme à son habitude, l'opposition n'a pas voté le Budget Primitif. Ce n'est pas une surprise. Toutefois, leurs écrits ne reflètent pas fidèlement leur position effective vis-à-vis de nos décisions en Conseil Municipal.

Nous avons fait un petit calcul qui montre que sur les 593 délibérations adoptées entre mai 2020 et avril 2025, 535 ont été votées à l'unanimité, soit 90,2 %. Le détail des votes individuels témoigne également d'un large consensus :

Nombre de votes individuels	Pour	Contre	Abstentions
15 487	15 220	52	215
	98,3%	0,3%	1,4%

Il est alors curieux de lire des critiques de l'opposition qui cherchent à discréditer notre action en nous reprochant par exemple d'allouer un budget de 35 000 € (soit moins de 10 € par habitant) au titre des « fêtes et cérémonies », alors que ces dépenses sont destinées à améliorer le bien-être et le vivre ensemble des habitants.

Et n'est-il pas légitime, vu l'accroissement de notre population, d'envisager de recruter de nouveaux agents et d'améliorer, à terme, les conditions de travail et d'accueil en Mairie alors qu'aucune opération de rénovation sérieuse n'a été entreprise dans le bâtiment actuel depuis des années ?

Comment l'opposition peut-elle faire semblant d'ignorer que tous les projets communaux de grande ampleur, tels que les vestiaires du stade, nécessitent des avenants pour des dépenses imprévues au cours de leur réalisation ? La même situation s'est produite pour l'Espace Jeunes !

Et devons-nous nous justifier sur nos indemnités de fonction, alors que leur montant global est déterminé par la loi et que leur évolution est calée mécaniquement sur le point d'indice de la fonction publique (+5,1% en 5 ans) ?

### La prudence doit être de mise

Tout en ayant admis en réunion de Conseil que le contexte financier général était « très incertain et inquiétant », l'opposition voudrait nous voir entreprendre une multitude de nouveaux projets.

A notre sens, il est largement préférable que l'année 2025 procure une pause dans les engagements financiers de la commune, en raison de la faible visibilité due aux restrictions budgétaires et aux événements internationaux qui impactent l'économie mondiale.

### Notre préoccupation : votre qualité de vie

Notre équipe œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie dans notre commune et les nombreux équipements réalisés, rénovés, modernisés, améliorés en termes de sécurité et de performances énergétiques durant ces 5 dernières années en témoignent. Citons notamment l'école, l'ancien syndicat d'initiative, l'accessibilité de l'actuelle mairie, l'amélioration des locaux techniques, les vestiaires du stade, le renouvellement de l'éclairage public en LED, la modération de la circulation des poids-lourds, les nouvelles voies douces, etc...

Nous sommes partis de loin, et les financements obtenus nous ont permis de réaliser la plupart de nos engagements électoraux sans augmenter les taux d'imposition et en maintenant les hausses des tarifs communaux en dessous de l'inflation.

Nous veillons également à être proches de vos attentes concernant la vie quotidienne. Les questions de sécurité sont actuellement très présentes dans le débat public, à Tinténiac comme ailleurs. Elles seront abordées à partir de cet été dans le cadre de réunions d'information et de débats, avec interventions de spécialistes du sujet, pour permettre à chacune et à chacun de mieux cerner les différentes options et leurs enjeux.

**Nous restons à votre écoute !**

## La page de l'opposition

Si notre groupe d'Opposition s'est toujours efforcé pendant tout ce mandat de garder un esprit constructif, dans le sens de l'intérêt général, nous ne partageons pas les choix politiques et budgétaires de la Majorité présentés le 28 mars dernier en Conseil Municipal. Aussi, après une étude minutieuse et précise des chiffres, **nous avons voté CONTRE ce dernier budget du mandat qui ne répond pas aux réels besoins et aux préoccupations de la population.**

**Les recherches d'économie sont insuffisantes** dans un contexte général très incertain et inquiétant :

- 35 000 € pour les **fêtes et cérémonies**, somme qui a doublé en 3 ans. Et pourtant, certaines municipalités font le choix de diminuer ces dépenses, geste fort et symbolique pour les habitants. La Majorité aurait pu faire ce choix...
- 128 000 € pour les **indemnités de fonction** pour tous les élus de la Majorité, sans compter les cotisations et la part patronale. Là aussi, un geste courageux aurait été très apprécié de tous...
- **Recrutement de 3 nouveau agents**, dont 1 pour le CCAS sans aucun nouveau projet ni fiche de poste. Est-ce vraiment nécessaire et raisonnable aujourd'hui ?
- Le gros projet du mandat, les vestiaires du stade, va enfin s'achever cette année. Mais malgré les subventions obtenues (calculées sur les devis initiaux), de **nombreuses plus-values** ont déjà dû être financées et cette année encore, la somme de 100 000 € est prévue pour de nouveaux dépassements (sans nouvelles subventions).
- Parallèlement, d'autres projets ont été **suspendus ou reportés** : les locaux pour les Services Techniques, la maison de justice, ou la place André Ferré par exemple. Et rien pour l'Espace Ile et Donac, le patrimoine locatif, l'écoquartier, les anciens locaux de la MJC et le pôle intermodal. Ces chantiers importants et coûteux nécessitent une vision à long terme et un financement étalé sur plusieurs années pour ne pas fragiliser dangereusement les comptes de la commune. Aujourd'hui, il faut mettre en place des PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour réaliser ces projets structurants pour la commune.
- Par contre, la somme de 35 000 € est inscrite pour une étude sur un éventuel **déplacement de la mairie**, et ce, malgré tous les travaux déjà effectués dans les locaux actuels et encore de nouveaux travaux programmés en 2025. Est-ce vraiment un besoin et une priorité pour les habitants ?
- Ces dépenses importantes se font au détriment de toute la problématique de la **SECURITÉ** des Tinténiacois de plus en plus inquiets et en attente d'actions fortes. Malgré nos demandes répétées, nous attendons toujours un débat et des propositions pour rassurer les habitants. Les alarmes sur les bâtiments communaux ne répondent pas aux véritables besoins. De même, la présence d'un éco garde s'avère aujourd'hui insuffisante. **Nous sommes prêts à y travailler avec tous les acteurs concernés et motivés, en gardant toujours un esprit constructif, soucieux de votre intérêt à tous.**



*Isabelle MORIN-LOUVIGNY, Denis BAZIN, Rosine d'ABOVILLE*

*Vianney DEHEEGER, Béatrice BLANDIN, Léon PRESCHOUX*

## Médiathèque "Les Forges"

## &gt; Coups de cœur

> Récit - **AUGUSTINE, UN SIÈCLE DE BRETAGNE****Régis Delanoë et Joëlle Bocel** - Editions Au coin de la rue

Le 23 avril 2018, Augustine, 97 ans, s'éteint paisiblement dans sa ferme d'Yffiniac, près de Saint-Brieuc. Elle a raconté son vécu dans trois cahiers, évoquant les guerres qui ont marqué sa vie, la révolution agricole, la place de l'église ou encore l'émancipation des femmes. Augustine était la grand-mère du journaliste Régis Delanoë. Convaincu par la richesse de ce témoignage, ce dernier est parti sur les traces de sa grand-mère. Dans ce livre poignant, il raconte l'histoire d'Augustine et celle d'une région tout entière.

> BD - **CHAMPS DE BATAILLE, L'HISTOIRE ENFOUIE DU REMEMBREMENT** - Inès Léraud et Pierre Van Hove - Editions Delcourt

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'État redessine les terres agricoles dans une grande partie des campagnes françaises pour que le pays devienne une grande puissance agricole. L'État opère ainsi une grande opération de remembrement de plusieurs décennies (disparition des haies, des talus, regroupement des parcelles...) Avec l'aide de l'historien Léandre Mandard, Inès Léraud et Pierre Van Hove (auteurs de Algues vertes) retracent les effets de cette politique qui a meurtri les paysages et des générations de paysans. Bande dessinée très documentée et passionnante.

> Album - **POÈME EN JAUNE****Lucie Félix** - Editions Les Grandes personnes

Cet album est également un jeu de manipulation dans lequel l'enfant déplace un rond jaune de page en page. Ce rond va ainsi devenir un soleil, le cœur d'une fleur... Un livre "magique" et poétique à partager dès la petite enfance.

> Conte - **IL ÉTAIT UNE FOIS UN HOMME PRESSÉ****Eric Pintus et Donatien Mary** - Editions Didier jeunesse

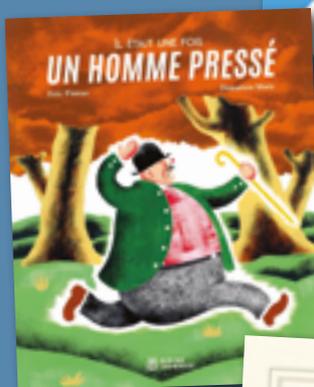
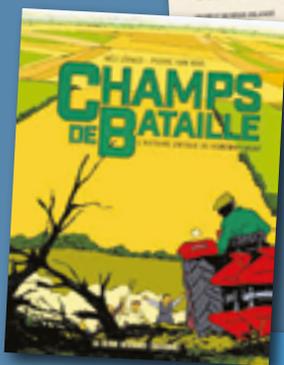
Un homme est en route pour aller voir Seuluikissait. Impatient de demander à ce dernier ce qu'il doit faire pour changer sa vie, il se presse. Sur son chemin, il rencontre un loup affamé, une femme esseulée et un arbre chétif qui veulent eux aussi profiter des conseils du sage. Mais l'homme trop pressé reste concentré sur son propre sort. Un conte plein d'humour et de sagesse, à lire à voix haute aux enfants à partir de 5/6 ans.

> Roman - **TRIOLOGIE "LE PAYS DES AUTRES"****Leïla Slimani** - Editions Gallimard

Avec "J'emporterai le feu", Leïla Slimani clôt sa trilogie "Le pays des autres". L'autrice s'est inspirée de son histoire personnelle pour nous livrer une série romanesque sensible et instructive. En effet, Leïla Slimani s'attache à nous faire découvrir l'histoire tumultueuse du Maroc des années 40 aux années 2000, avec dans chaque tome un personnage féminin central et représentatif de son époque.

> Film - **THE OUTRUN****Nora Fingscheidt**

Rona est une jeune femme qui à cause de son addiction à l'alcool met en péril son couple et sa propre vie. Elle trouve refuge dans les Orcades, au large de l'Écosse où elle a grandi. Cette nouvelle vie, au plus près d'une nature sauvage et puissante, va lui permettre de retrouver un nouveau souffle. The Outrun est l'adaptation réussie du magnifique roman autobiographique d'Amy Liptrot.



> Film documentaire - **SUZANNE JOUR APRÈS JOUR**

**Stéphane Manchegatin et Serge Steyer**

Les réalisateurs ont suivi durant 4 saisons Suzanne, une nonagénaire qui vit seule dans la ferme familiale en lisière d'une forêt des Hautes-Vosges. Sans eau ni électricité, Suzanne cultive son potager, fait des petites marches dans la forêt avoisinante... Adeptes avant l'heure d'une sobriété heureuse, elle s'amuse d'un rien, s'émerveille comme une gamine devant les premiers flocons de la saison. Tout est à la fois simple et beau dans ce documentaire. Et comme le dit si justement Suzanne, "on se crée des besoins, mais finalement on peut s'en passer".

> Roman enfant - **UN AMOUR DE TRONÇONNEUSE**

Colin Thibert - *Editions Thierry Magnier*

Chaque été Lison passe quelques semaines dans le Jura, chez sa tante Bethsabée. Cette dernière, qui déborde d'énergie, tente de réparer sa vieille tronçonneuse, sans y parvenir. Elle embarque alors Lison pour un road trip jusqu'en Finlande, afin de retrouver celui qui a mis au point cette machine. Un roman rafraîchissant, drôle et facile à lire.

> BD ados - **MON REFUGE**

Jen Wang - *Editions Akileos*

Adolescent.e en quête de sens, Ash décide de tout quitter pour se lancer dans une aventure en pleine nature californienne, accompagné.e de son chien. À la recherche de la cabane secrète de son grand-père, Ash découvre les défis de la survie et se questionne en même temps sur son identité. Très beau roman graphique qui oscille entre récit initiatique et réflexion écologique.

> Documentaire jeunesse - **ORIGINE**

Nat Cardozo - *Editions Rue du Monde*

L'auteur nous décrit 22 portraits d'enfants vivant dans les communautés autochtones du monde, dont le mode de vie en relation avec la nature est menacé par les pays industriels. Magnifique documentaire illustré, avec de courts articles racontant les traditions, le mode de vie ou la philosophie du peuple Yanomami du Brésil, des Mbuti au Congo, des Orang Rimba d'Indonésie ou encore des Sami du cercle polaire.

> BD - **PLOUHERAN : À VÉLO, DE LA BRETAGNE À L'IRAN**

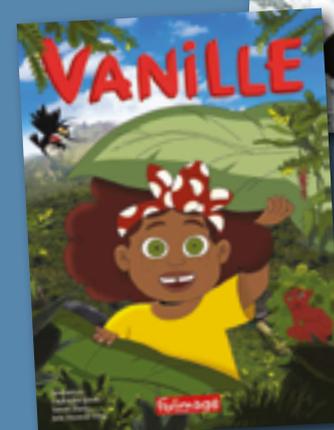
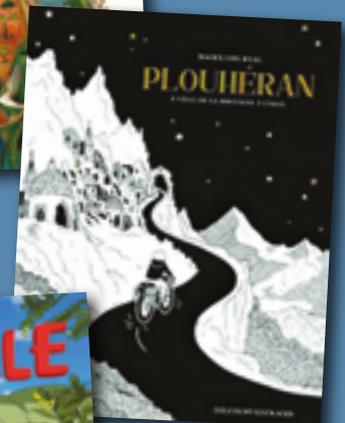
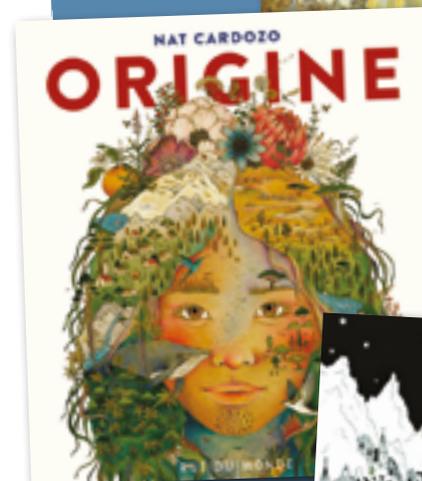
Isabel Del Real - *Editions Delcourt*

A 24 ans seulement, Isabel Del Real, éprise de voyages et grande admiratrice de l'exploratrice Ella Maillart, décide de partir à vélo de Plouër-sur-Rance pour rejoindre Téhéran en Iran. Elle nous fait partager ses joies, ses doutes, ses frayeurs, ses rencontres. Isabel Del Real a dessiné ses aventures au fil de son périple. Le résultat est un roman graphique magnifique.

> Film d'animation jeunesse - **VANILLE**

Guillaume Lorin

Direction la Guadeloupe avec Vanille ! L'adolescente vient passer ses vacances sur chez sa Tatie Frédérique. Si au début Vanille traîne des pieds à l'idée de se retrouver loin de ses amis parisiens, la jeune fille va vite se retrouver plongée dans une aventure mystérieuse pleine de rebondissements. Voilà un joli film d'animation servi par une héroïne courageuse et dynamique ! A voir en famille, dès 6 ans. Dépaysement garanti !



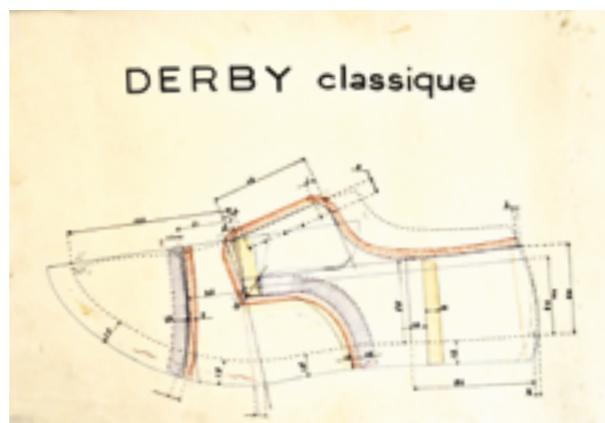
# Médiathèque "Les Forges"

## > Exposition "La famille Perou, cordonniers de Tinténiac"



Cet été, le Musée de l'outil et des métiers se délocalise en partie à la Médiathèque Les Forges pour une exposition sur la famille Perou, cordonniers à Tinténiac pendant plusieurs générations.

Le boîtage Dona'ch (la marque de chaussures Dona'ch, en référence à la rivière tinténiacoise, a été réalisée par Joseph Perou), les dessins représentant différents modèles, les pièces de cuir, les outils spécifiques au métier de cordonnier... c'est tout un univers qui est ainsi présenté.



## > L'adhésion au réseau des bibliothèques devient gratuite !

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025, l'adhésion au réseau des bibliothèques de la Communauté de communes Bretagne romantique est gratuite pour tous les publics, quel que soit leur lieu de résidence. Cette initiative vise à rendre la culture accessible à tous, sans distinction, et à faciliter l'accès aux livres, films, et autres ressources culturelles.

### UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES ACCESSIBLE À TOUS

Les bibliothèques et médiathèques de Bretagne Romantique fonctionnent en réseau intercommunal, permettant aux usagers d'accéder à un catalogue partagé de plus de 90 000 documents. Une navette hebdomadaire assure la circulation des ouvrages entre les bibliothèques, en accès facilité aux ressources culturelles, quel que soit le lieu d'emprunt. Deux points relais (Trimer et Trévérien) permettent également aux habitants des communes sans bibliothèque de récupérer leurs livres à proximité de chez eux.

### POURQUOI LA GRATUITÉ ?

- > Favoriser un accès équitable à la culture pour tous
- > Supprimer les inégalités liées à l'ancien système de tarification
- > Faciliter le travail des bibliothécaires et bénévoles en supprimant la gestion des frais d'adhésion
- > Encourager une augmentation de la fréquentation et du prêt

### COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Rendez-vous dans l'une des bibliothèques du réseau
2. Remplissez un formulaire d'inscription
3. Obtenez votre carte de lecteur gratuite pour emprunter et réserver en ligne ou sur place

**Exception :** La médiathèque de Combourg ne fait pas partie du réseau, mais ses habitants peuvent adhérer gratuitement au réseau Bretagne Romantique s'ils le souhaitent.

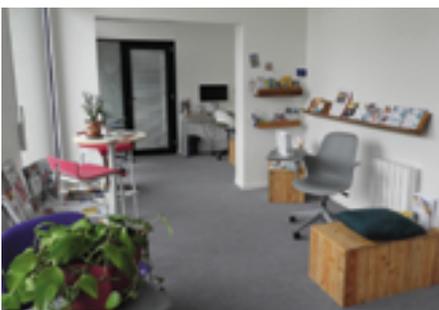
Informations sur [bibliotheques.bretagneromantique.fr](http://bibliotheques.bretagneromantique.fr)

# Espace Services Bretagne romantique - Tinténiac

*Espace Services Bretagne romantique*  
 6 avenue Duguesclin, 35190 Tinténiac  
 02 99 45 23 45  
 accueil@bretagneromantique.fr  
<https://bretagneromantique.fr>



**D**epuis le 10 mars dernier, le bâtiment de l'ancienne Trésorerie accueille l'Espace Services Bretagne Romantique. Ce nouveau pôle de proximité offre aux habitants un accès à une gamme diversifiée de services publics et d'accompagnement.



L'Espace Services Bretagne romantique réunit plusieurs acteurs et services aux côtés de la population au quotidien :

- > **Le Service Info Jeunes** : un espace dédié à l'accueil, l'information et à l'accompagnement des jeunes sur des thématiques variées (orientation, santé, mobilité ...)
- > **Des permanences France services** : pour accompagner les usagers dans les démarches administratives du quotidien, comme l'accès aux services de la CAF, de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, de France travail, ou encore des services fiscaux.
- > **Le service Eau Assainissement** de la communauté de communes
- > **Le Syndicat du Linon**, partenaire de la communauté de communes sur des thématiques comme la gestion des milieux aquatiques et le bocage.
- > **Des permanences de partenaires** tout au long de l'année.

- **Opérateurs Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** : accompagne les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration, de réduction des dépenses d'énergie et d'adaptation.
- **Mission Locale** : accompagne les jeunes 16-25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.
- **Pass'emploi (Pass' mobilité)** : accompagne et conseille en mobilité dans un projet d'insertion.
- **CLIC** : soutient les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap et leur entourage.
- **France Travail** : accompagne les demandeurs d'emploi.
- **Conseiller numérique** : propose des temps de familiarisation avec les outils numériques : téléphone, tablette, ordinateur.

# Ludothèque Au Bois des Ludes



## > Une ludothèque et un espace de vie sociale



**A**u Bois des Ludes est une ludothèque associative semi-itinérante et un espace de vie sociale. C'est un lieu convivial où se rencontrer, échanger et créer du lien social au sein d'une famille, entre familles, un lieu où toutes les générations peuvent se retrouver et où de nombreuses initiatives fédératrices de lien social sont développées.

Chaque semaine, sauf l'été, nous vous accueillons le mardi (10h-12h et 17h-18h30), le mercredi (16h-18h), le jeudi (17h-18h30), le vendredi (17h-18h30) ainsi qu'un samedi matin par mois (10h-12h). **Et cet été, nous aurons le plaisir de vous accueillir chaque mercredi de 10h à 12h puis de 16h à 18h.**

> **3 ateliers "Musique ludique"** pour les 0-3 ans, animés par les Ateliers de Solène, ont été proposés les jeudis 05, 12 et 19 Juin, de 10h à 11h, à la ludothèque, à Tinténiac. Ces ateliers sont gratuits, sur inscription, en partenariat avec "Premiers soleils", le temps-fort Parentalité proposé par la com com Bretagne romantique.

> En libre accès, à tout moment de l'année, découvrez notre **Rand'Aventure sur Tinténiac**. Le départ se fait à l'intersection de la rue de la Libération et de la Place André Ferré. En scannant ce premier QR-Codes, les explications de départ vous sont données et vous n'avez plus qu'à vous laisser guider pour suivre le parcours. La balade dure environ 1h45 et est accessible à tous. Les énigmes et jeux qu'elle propose sont adaptés pour tout public, dès 5-6 ans. Ce projet a été financé par la Communauté de communes Bretagne romantique et soutenu techniquement par la commune de Tinténiac. Il y a d'autres parcours Rand'Aventures sur les communes des Iffs, de Tréverien et de Longaulnay.

*Pour toutes ces animations et pour tout renseignement, [auboisdesludes3522@gmail.com](mailto:auboisdesludes3522@gmail.com) ou [www.auboisdesludes.com](http://www.auboisdesludes.com)  
En pratique, Adhésion = 20 € pour une année, de date à date, pour toute la famille.  
Location de jeu = 1 € max. Un chèque de caution de 120 €, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.  
Au plaisir de vous accueillir, autour d'un jeu !*



## > 200 joueurs et joueuses ont soufflé les 20 bougies de l'association !

Ce dimanche 20 avril, l'association Au Bois des Ludes fêtait ses 20 ans à Tinténiac.

Née de la volonté de quelques habitants du territoire, en 2005, souhaitant inventer un lieu convivial et ludique où créer du lien social, l'association a su aller toujours de l'avant.

Malgré quelques périodes difficiles, elle affiche, à 20 ans, 2.000 adhérents, une quarantaine de bénévoles actifs, 4 salarié.e.s, 2 locaux fixes sur le territoire de la CCBR et une trentaine de partenaires réguliers. Au cours de la journée, les participant.e.s ont pu découvrir la sélection de jeux de société des 20 ans, une sélection de jeux adaptés (seniors et handicaps), des jeux surdimensionnés, des cartes «Magic», les échecs mais aussi s'initier au jeu de rôle, participer à des parties de "Loups-garous", s'essayer à la nouvelle Escape game "Enquête à Baker street" et se regrouper pour les Flash games qui ont ponctué l'après-midi avec des adaptations de jeux connus personnalisés pour l'occasion.

Trente bénévoles ont assuré l'accueil, l'animation et la restauration des 200 personnes qui se sont retrouvées pour jouer durant l'après-midi, lequel s'est conclu, vers 18h30, par un verre de l'amitié teinté d'émotions avec les discours du président, Tanguy Samson et de la coordinatrice, à l'origine de la création de l'association, Béné Briend.

Une belle journée à l'image de l'asso, chaleureuse et fédératrice, avec le jeu, formidable outil créateur de lien social.





Contact : 02 99 84 01 88  
[contact@simecoledemusique.com](mailto:contact@simecoledemusique.com)  
[www.simecoledemusique.com](http://www.simecoledemusique.com)  
 Instagram : [ecole\\_musique\\_sim](#)  
 Facebook : [ecoledemusiquelesim](#)

## Retour sur "Un Poirier m'a dit"

Le SIM, c'est de l'enseignement artistique mais également de la sensibilisation artistique dans les écoles primaires du territoire. En mai dernier ont eu lieu les représentations du conte musical intitulé "Un poirier m'a dit" à l'Espace Ille et Donac de Tinténiac. Cette rencontre de chorales a été organisée dans le cadre du dispositif "Musique à l'école" : Un projet mené par le SIM - Ecole de Musique en partenariat avec l'Inspection Académique d'Ille et Vilaine - Circonscription de Combourg.

Huit écoles publiques de la circonscription de Combourg ont donc participé à ce projet, soit environ 400 élèves, souvent des cours moyens. Les représentations du spectacle se sont tenues sur trois jours différents : jeudi pour Dingé, La Chapelle-aux-Filtzméens et Meillac ; lundi pour Saint-Domineuc, Pleugueneuc et Cuguen et enfin, mardi pour Hédé et Saint-Pierre- de-Plesguen. Chaque soir, 130 à 150 élèves sont montés sur scène !

Accompagnés tout au long de l'année par des intervenants professionnels du SIM (école de musique), les élèves ont travaillé sur le répertoire musical du conte. Ce spectacle comportant plusieurs chansons, articulées autour de textes narratifs composés par Michèle Bernard, décrit les aventures et la vie quotidienne d'un poirier, ses questionnements, ses observations, ses réflexions philosophiques sur le sens et le cours des choses de la vie. Ce spectacle poétique a abordé, entre autres, les thèmes de la solidarité et du respect de l'environnement. Lors de ces représentations, les enfants ont été accompagnés par les professeurs de piano, contrebasse et saxophone de l'école de musique – Le SIM devant un public nombreux : 1200 personnes au total ! Trois conteurs et conteuses étaient également sur scène pour narrer ce conte.

Une belle ode à l'énergie et harmonie collective, au travers de la musique et avec pour thème de la solidarité et du respect de l'environnement.

## Saison Culturelle

### SC#1 – GAZDA GAZDA

En serbo-croate, "GAZDA" se dit de celui qui accueille les convives dans son foyer, l'hôte qui supervise chaleureusement les besoins de la maison. S'il est fréquent de voir sortir un homme sur le palier lorsqu'on réclame "GAZDA", c'est certainement parce que sa femme, cachée derrière la porte, lui souffle à l'oreille ce qu'il convient de dire : c'est elle la véritable GAZDA !

GAZDA C'est l'histoire de deux musiciennes, venues de l'Est et de l'Ouest, qui se retrouvent ensemble pour le plaisir de vos oreilles. Elles vous invitent volontiers à entrer dans leur univers en proposant un voyage dans diverses maisons, pays et cultures où l'on chante la femme, l'amour et la vie ! Sur des airs traditionnels, des Balkans aux Carpates, autour de la Mer Méditerranée, c'est toujours GAZDA qui fait sa loi et nous mène à la fête !

Depuis une dizaine d'année, GAZDA a eu la chance de rencontrer de nombreux musiciens et musiciennes et partage aujourd'hui ses mélodies et sa passion pour la musique avec Hamid GRIBI aux Percussions et Stéphane PRIMAULT à la Contrebasse.

Tout au long de l'histoire du groupe, GAZDA a conquis le cœur des mélomanes d'ici et d'ailleurs, s'est produit à maintes occasions, a fait de nombreuses apparitions publiques tout en continuant d'enregistrer de nouveaux morceaux.

*Avec la participation des scolaires de l'école Notre Dame de Tinténiac*

*En partenariat avec la mairie de Tinténiac et la MCS (Maison de la Culture et de la Solidarité) de Tinténiac*

**Samedi 13 Décembre 2025 à 18h30**

**Espace Ille et Donac 35190 TINTENIAC**

**Entrée 5€ / Gratuit – 16 Ans**

**Pas de réservation / Paiement sur place en espèce ou chèque**

Anim'6



## UN ESPACE POUR GRANDIR, EXPLORER, S'AMUSER ET VIVRE ENSEMBLE !

Accompagner l'adolescent dans sa construction personnelle est essentiel dans cet espace d'accueil et de découvertes.

Les jeunes pourront profiter d'activités aussi diverses que variées : Sorties culturelles, nature, ateliers créatifs, activités sportives, soirées thématiques... Autant de moments partagés pour apprendre à développer son esprit critique, prendre des initiatives, apprendre à se connaître et vivre ensemble....



**UN RAMASSAGE EN MINI-BUS  
DANS LES COMMUNES D'ANIM'6  
POUR SE RENDRE  
SUR LE LIEU D'ANIMATION**

ANIM'6 : HEDÉ BAZOUÈS / LA BRUBAINE / QUIBRAC / ST DOMINIC / ST THUL

# ANIMATION JEUNESSE



A PARTIR DU COLLEGE

**POUR LES 11-17 ANS**

**TOUTES LES VACANCES**

DU LUNDI AU VENDREDI

**OUVERT EN JUILLET ET AOÛT**



**PROGRAMMES ET  
INSCRIPTIONS**

SUR LE SITE  
[WWW.ANIM6.FR](http://WWW.ANIM6.FR)



**QUARTIER JEUNES**  
80 TRISTAN CORBÈRE  
A TINTÉNIAC

**LES OUVERTURES**

LE MERCREDI MATIN : CM2  
**DE 10H À 12H** EN PERIODE SCOLAIRE



**DIRECTEMENT APRÈS LE COLLÈGE**



LE MERCREDI : POUR LES 11-17 ANS  
**DE 12H30 À 19H**

LE VENDREDI :  
**DE 17H À 20H30 SELON SOIRÉE**



LINDA AU 06.78.70.68.55  
[LINDA.JEUNESSE@ANIM6.FR](mailto:LINDA.JEUNESSE@ANIM6.FR)

# Nouveaux venus sur Tinténiaac ? Rencontrons-nous, rencontrez-vous !



Le conseil municipal de Tinténiaac  
organise une rencontre avec les nouveaux habitants  
**samedi 13 septembre à 10h45,**  
à la salle Ille et Donac.

Au programme : mot d'accueil de Monsieur le Maire,  
temps d'échange avec des représentants du mouvement associatif  
de Tinténiaac ainsi qu'avec des membres du conseil municipal,  
en particulier les référents de chaque quartier, et entre nouveaux  
habitants évidemment, le tout autour d'un apéritif convivial.  
La salle sera aménagée pour proposer une rétrospective visuelle des  
principaux évènements organisés  
sur la commune sur l'année passée.

*Cet évènement s'adresse à tous les Tinténiaacois  
arrivés depuis septembre 2024.*

*Si vous souhaitez y prendre part, il vous suffit de récupérer  
le bulletin d'inscription en mairie pendant les horaires d'accueil  
du public, ou de le télécharger sur le site de la commune,  
puis de le retourner rempli à l'accueil ou par mail à  
[fouchard.fabrice@tinteniacc.fr](mailto:fouchard.fabrice@tinteniacc.fr)  
avant le samedi 6 septembre.*

*A bientôt !*



# Dispositif Argent de poche 2025

## Vacances d'avril

**E**n avril, les services de la commune ont accueilli 5 jeunes Tinténiacoises et 5 jeunes Tinténiacois de 16 à 17 ans. Et comme à chaque fois, les agents et agentes ont partagé leurs missions avec eux pour leur faire découvrir les métiers de la fonction publique territoriale.

**Parmi les missions qui leur ont été confiées durant ce mois :**

### > Service Espaces verts

Plantations derrière la salle Omnisport, remplissage des jardinières avec de la terre végétale.

### > Services Bâtiment et voirie

Montage de 2 bancs publics installés à l'école publique, nettoyage du mobilier de la salle Ille et Donac

(tables et chaises), collecte des gros déchets dans les différents services et transport à la déchetterie.

### > Service Périscolaire

Réparation et entretien de jeux de la maison de l'enfance, démontage, ponçage, peinture et remontage de mobilier (2 grands chevalets, 3 berceaux, 1 table et 2 tabourets, porte-manteau pour vêtements de poupée).

### > Service administratif

Transfert de dossiers aux archives.

### > Médiathèque et Bibliothèque de l'école René-Guy Cadou

Étiquetage, déséquipement, rangement des livres et nettoyage des bacs BD, albums, mangas...

Les jeunes ont également visité le Service Information Jeunesse (SIJ) de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique, basé sur la commune de Tinténiac. Visite qui s'est terminée par un échange avec les animatrices. Sur l'année 2025, 17 dossiers ont été déposés et tous ont été acceptés.



# Le concours des maisons fleuries 2025 à Tinténiac est ouvert !

**P**our le plaisir des yeux de tous, fleurissez vos jardins, balcons, terrasses, fenêtres...  
Pour participer au concours, il suffit :

1. de remplir le bulletin d'inscription ci-joint,
2. de le déposer à l'accueil de la Mairie d'ici le lundi 7 juillet, 9h.

Ce concours libre et gratuit, est ouvert à tous les habitants de la commune. L'accent devra être mis sur les plantes qui ne nécessitent pas beaucoup d'arrosage. Le jury sera composé de 3 personnes bénévoles domiciliées dans des communes environnantes de Tinténiac. Le passage de ce jury se fera à partir du lundi 7 juillet.



## Inscription au concours des maisons et balcons fleuris 2025

Fiche d'inscription à envoyer ou à déposer à la mairie de Tinténiac jusqu'au lundi 7 juillet, 9h

Nom : ..... Prénom : .....

Tél. : .....

Adresse : .....

Bât : ..... Étage : .....

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin visible de la rue**  
 **Catégorie 2 : Les balcons**  
 **Catégorie 3 : Maisons en campagne**

*Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif de la commune de Tinténiac. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

### Règlement du concours des Maisons Fleuries 2025 à Tinténiac

#### Article 1 : Objectifs du concours

Le concours des maisons fleuries est un concours communal organisé par la commune de Tinténiac, afin d'encourager les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie de notre commune. Ce concours est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, aromatiques, de l'environnement et participe à l'image de la commune. L'accent devra être mis sur les plantes qui ne nécessitent pas beaucoup d'arrosage.

#### Article 2 : Modalités d'inscription

Ce concours libre et gratuit, est ouvert à tous les habitants de la commune. Chacun peut s'inscrire en retournant à la Mairie le bulletin d'inscription ci-joint. La clôture des inscriptions est fixée au jeudi 11 juillet 2024. Si le nombre d'inscrit(e)s se révèle insuffisant, la municipalité se réserve le droit d'annuler le concours.

#### Article 3 : Les catégories

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des 3 catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin visible de la rue.
- Catégorie 2 : Les balcons.
- Catégorie 3 : Maisons en campagne.

#### Article 4 : Critères de sélection

- Originalité,
- Diversité (plantes adaptées à la chaleur, peu gourmandes en eau...),
- Harmonie de couleurs,
- Qualité et entretien des parterres et jardinières.

#### Article 5 : Composition du jury

Le jury sera composé de 3 personnes bénévoles domiciliées dans des communes environnantes de Tinténiac. Le passage de ce jury se fera après le 11 juillet 2024.

#### Article 6 : Droit à l'image

Les participants acceptent sans contrepartie que des photos de leur maison, jardin, balcon, soient réalisées par les membres du jury et autorisent la publication de celles-ci dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune, sur IntraMuros, dans la presse locale.

#### Article 7 : Résultats et remise des prix

La remise des prix du concours sera organisée par la municipalité de Tinténiac. Chaque participant sera personnellement informé par courrier de la date de la cérémonie de remise officielle des prix. Lors de cette cérémonie, le classement des gagnants sera annoncé. La diffusion des résultats paraîtra dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et pourra être communiqué dans la presse locale et sur IntraMuros. Les lauréats du concours se verront décerner un chèque (ou virement bancaire) accompagné d'une plante ou tout autre prix.

#### Article 8 : Dispositions diverses

En cas d'arrêté interdisant l'arrosage, le jury tiendra compte de ces restrictions.

#### Article 9 : Acceptation du règlement du concours.

Les participants au concours communal des Maisons Fleuries de Tinténiac acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

Les  
**vendredis**  
de  
**l'été !**



**Tinténia**

Du 04 juillet au 22 août

21h - Place André Ferré

5<sup>ème</sup> édition



# AU PROGRAMME

## cet été à Tinténiac

**MARCHÉ DES CRÉATEURS**  
4 juillet et 22 août  
18h30 - Place André Ferré



### FOOD TRUCK

**Gourmand Breizh**  
Galettes et crêpes, cidre et jus de pomme, préparations faites maison. Produits bios et locaux.



Facebook et Instagram : le gourmand Breizh  
<https://legourmandbreizh.wixsite.com/legourmandbreizh>

### Vendredi 4 juillet



### D'YOU CALL THE POLICE ?

> 21h – Place André Ferré  
*Programmé par Les Hivernales.*

Le légendaire groupe The Police, emmené par Sting dès 1977, a marqué les esprits à travers son originalité et son énergie. Un mélange subtil de reggae, rock, pop et punk qui a donné des titres incroyables comme Roxanne, Message in the bottle, Walking on the moon, Every breath you take... Passionné depuis longtemps par cette musique exigeante, le groupe de tribute rennais D'You Call the Police, fait revivre sur scène le répertoire du mythique trio britannique et reprend les plus grands tubes de la carrière de Sting en solo.

### Vendredi 11 juillet



### GOLD'N'BOYZ

> 21h – Place André Ferré  
*Programmé par Les Hivernales.*

Musiciens depuis 20 ans au sein d'un groupe de cover à l'humour décalé, le trio, basé à Rennes, décide de créer en 2018 les Gold'N'BoyZ, tout d'abord prévu pour un répertoire acoustique. Mais leur passé les rattrape et le projet devient, en quelques années, un maillon incontournable dans le milieu de l'événementiel, en Bretagne et bien au-delà maintenant.

+ FEU d'artifice  
à 23h - derrière  
l'espace Ile-et-  
Donac

### Vendredi 18 juillet

### WYLL

> 21h  
Place André Ferré  
*Programmé par la municipalité.*

Wyll a choisi dès son plus jeune âge de ne plus être montré du doigt pour son handicap mais pour sa musique. Dès les premières notes, on découvre derrière cet auteur compositeur breton une personnalité hors norme. L'écriture est juste, engagée. La voix timbrée fait résonner les mots et les cœurs sur des musiques pop et solaires. Croire en soi, oser, trouver sa place : son message va résonner longtemps dans vos cœurs !



### Vendredi 25 juillet

### PURE

> 21h – Place André Ferré  
*Programmé par la municipalité.*

Formé en 2016 par Mélodie (chanteuse), Lisa (guitariste) et Angélique (harpiste), le groupe est rejoint par Maxime (batterie) et Aubin (basse). Du pop rock parfois saupoudré de sonorités disco, métal ou encore reggaeton qui fait sauter les foules et vous laisse en tête des refrains qui ne vous quitteront pas de si tôt. PURE a remporté le Tremplin du festival du Roi Arthur en 2023.



CONCERTS GRATUITS



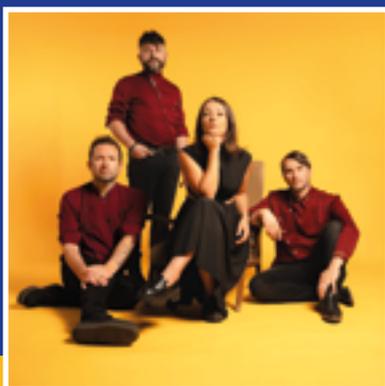
Vendredi 01 Août

## MADELYN ANN

> 21h – Place André Ferré

*Programmé par la municipalité.*

À travers une musique à la rencontre de la pop et du rock atmosphérique, quelque part entre London Grammar et Coldplay, MADELYN ANN est une artiste qui a choisi de s'exprimer principalement en breton. Sa voix douce et puissante donne à cette langue des sonorités



anglaises ou scandinaves alliant l'énergie de la pop à des sonorités aériennes qui nous transportent et nous font rêver.

Vendredi 08 Août

## JULES IBRAHIM

> 21h – Place

André Ferré

*Programmé par la municipalité.*

Dynamique et contemporain, Jules Ibrahim incarne parfaitement l'esprit du moment.

Son univers haut en couleur et son énergie débordante, agrémentés d'une touche d'autodérision, vous plongeront aisément dans son monde. Re-découvrez la chanson française selon les codes du compositeur pour une performance live unique.



Vendredi 15 Août

> 21h – Place André Ferré

*Programmé par la municipalité.*

## BRAZAKUJA

Trois voix, un violoncelle, un accordéon et une batterie : c'est la formation pour le moins étonnante de Brazakuja. Un mélange unique pour un voyage coloré entre les rythmes bouillonnants du forró, tradition musicale du nord-est du Brésil, les polyphonies vibrantes des Balkans, et l'univers intimiste des chansons à textes.



Vendredi 22 Août

## Soirée Musique traditionnelle Bretonne

> 21h – Place André Ferré *Programmé par Les Hivernales.*



### TRIO FORJ

Forj s'inspire et transforme les mélodies et les textes traditionnels de Haute Bretagne. Une musique taillée pour la danse, entre la transe des airs populaires d'antan et l'énergie des dance-floors européens.



### DENELEZH

Groupe d'origine fougéraise, Denelezh propose des musiques à danser énergiques et mélodieuses, alliant tradition et modernité.

CONCERTS GRATUITS



# Cet été à Tinténiac

Et le plaisir se prolonge  
jusqu'à la fin août avec ...



## LE PIED SUR LA DALLE

Par La Compagnie La Houquette !

Du mercredi 27 août au dimanche 31 août de 15h à 00h30

à TINTÉNIAC, entre la médiathèque et l'Atelier des Forges.

Spectacles, concerts, karaoké, ateliers, quizz... c'est plein de surprises et pour toute la famille !



### • Mercredi 27 août

Les Philipptes : spectacle et atelier (Dès 2 ans) ; Les Olympiades (dès 6 ans) ; Quizz (dès 6 ans) et concert d'ouverture.

### • Jeudi 28 août 2025

Atelier Théâtre et Cinéma (dès 12 ans) ; Conférence gesticulée (dès 12 ans) ; Construction de fusées à eaux (dès 2 ans) ; Quizz (dès 6 ans), concert et ciné en plein air.



### • Vendredi 29 août

Atelier d'écriture (16 ans et +) ; Karaoké ; Quizz (6 ans et +) ; Open Mic SLAM et RAP ; Rap/Théâtre ; Concert Double C (rap) et DJ set Hip hop.

### • Samedi 30 août 2025

Atelier initiation au mix (12 ans et +) ; SHLADA Pièce musicale ; Quizz, Boum de fin d'été et Dj set - Eurodance / Bounce-Trance.



### • Dimanche 31 août 2025

Vide grenier ; Spectacle Vox Machina ; Quizz et pique-nique d'au revoir.



Et tous les jours, on se retrouve autour du snack pour déguster une crêpe, une glace, une galette saucisse ou d'autres goûters de folie !  
Retrouvez le programme complet en flashant ce QR code  
ou sur notre site Internet [www.tinteniacy.fr](http://www.tinteniacy.fr)



# Cet été à Tinténiac

## Musée de l'outil et des métiers

### Des cordonniers à Tinténiac : la famille Pérou



**T**rois générations de cordonniers d'une même famille se sont succédé à Tinténiac sur une petite centaine d'années. Cette famille de cordonniers, c'est la Famille Pérou.

Le plus ancien connu est Joseph, le grand-père, qui quitte sa boutique de cordonnier débitant (de boisson) place du Ralliement actuelle place André Ferré en 1913 pour le Puits Robidou. Il y installe son échoppe et son débit de boisson lequel deviendra plus tard le "Quotidien" qui sera tenu par Suzanne sa petite fille. En 1929, c'est un accident entre une voiture et une charrette à bras qui nous apprend que la cordonnerie tenue par André, son fils né en 1901, déménage rue Nationale face à la mairie. Enfin après deux années

de formation à Romans (Drôme) en 1947 et 1948, Joseph né en 1927, le petit fils, reprend l'affaire familiale qu'il quittera en 1992 à sa retraite à 65 ans. Joseph dessine et crée ses modèles, il laisse au Musée à son départ en retraite une trentaine de dessins originaux qui lui permettaient de réaliser, avec son personnel, ses propres collections sous la marque "Donac'h" le nom de notre rivière. C'est cette histoire familiale que le Musée de l'Outil et des Métiers de Tinténiac fait revivre le temps d'une exposition à la Médiathèque Les Forges jusqu'à fin août 2025.

Vous y découvrirez les différentes pièces d'une chaussure : le quartier, la claque, le bout et la languette, mais aussi des outils comme un tranchet, une pince à monter, un marteau à battre ou le marteau Louis XV et bien entendu les dessins de Joseph Pérou.

#### > Ouvertures du musée de l'outil :

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2025**

Tous les après-midis de 14h30 à 18h

**Du 1<sup>er</sup> au 19 septembre 2025**

Tous les après-midis de 14h30 à 18h

**Les 20 et 21 septembre 2025**

Journées Européennes du Patrimoine

10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

#### > Lieu :

5 Quai de la Donac,  
au bord du canal.

#### > Tarifs :

Adultes : 5 €, 12-18 ans : 3 €,

Moins de 12 ans : gratuit,

Groupe de 10 pers. et + :

3 €/pers.



## Location Canoë Kayak

**Du 2 juillet  
au 31 août**  
Lundi : fermé  
Du mardi au dimanche  
de 14h à 18h



## Espaces verts 12 mains vertes au service de la ville



**C**yrille Fritsch, Dominique Gautier, Julien Gobé, Julien Nacéri, Gaëtan Nivolle et André Orans, ils sont six. Été comme hiver, vous pouvez les croiser dans tous les coins de la ville. Du lundi au vendredi, ils débroussaillent votre quotidien, ils fleurissent votre environnement, ils embellissent votre ville... ce sont les agents des espaces verts.

### Cyrille Fritsch dirige l'équipe depuis 2017 :

"Depuis quelques années, notre façon de travailler a changé. Pour mieux répartir les tâches, les équipes ont été organisées différemment. Chaque semaine, Dominique Fourgeroux, directeur des services techniques, et moi-même, organisons un planning spécifique par jour et par agent. Le travail aussi a évolué. Il n'y a plus de ramassage de tonte mais un broyage systématique. Ce qui permet à la fois de gagner du temps et de recycler utilement les déchets verts. Dans le même esprit, afin d'avoir des résultats plus performants tout en limitant les risques de blessures ou d'usure professionnelle, nous travaillons avec beaucoup plus de matériel électrique. Et dans les périodes particulièrement chargées comme le printemps et l'automne, la mairie fait appel à des entreprises externes pour effectuer des tâches de tontes ou d'élagage. Grâce à toutes ces améliorations, l'équipe peut prendre le temps de se concentrer sur un travail plus profond de nettoyage et de renouvellement des espaces. La manière de voir et de faire est également plus créative."

### Parmi les derniers aménagements réalisés par l'équipe :

- > **Les 2 ronds-points de la rue des Trente ont été revitalisés** et 300 nouvelles plantes grasses y ont pris racine pour un effet fleuri maximal et un minimum d'entretien (une taille par an).
- > **Les talus derrière la salle Omnisports près de l'espace jeunesse ont été nettoyés**, les vieilles bâches ont été remplacées et de nouvelles plantes recouvrent à présent la totalité des deux espaces.
- > **L'arrière du musée de l'outil qui était totalement en friche a nécessité 3 semaines de chantier.** Ronces, pierres et vieux outils dispersés ont été ramassés, le terrain retravaillé, du gazon a été semé. Et pour parfaire le décor, une table de pique-nique, un banc et une poubelle vont être ajoutés.
- > **Enfin, des jardinières ont été installées aux abords du collège Théophile Briant**, mais pas n'importe lesquelles, il s'agit de jardinières réalisées sur mesure par Cyrille. Après avoir dessiné les plans sur papier, il a choisi un bois de pin longue tenue (traité classe 4) avant de passer à la réalisation. Après une semaine et demi de montage, les jardinières étaient prêtes à accueillir une sélection de vivaces, plantes sur tige et graminées, choisies avec l'élue à l'environnement, au développement durable et à la transition écologique, Madame Parpaillon.

**Bravo et merci à toute l'équipe !**





## Les haies, un patrimoine à préserver

**E**lément-clef de la transition agroécologique, les haies (et plus largement l'agroforesterie) sont un atout majeur pour l'agriculture, ainsi que la préservation de la biodiversité et des paysages. Au cœur des paysages ruraux et du fonctionnement des écosystèmes agricoles, le bocage rend de nombreux services à nos sociétés.

### Soutien à la production agricole

Grâce à l'effet microclimatique bocager, les haies contribuent au bien-être des animaux d'élevage en les protégeant des intempéries et de la chaleur, améliorant ainsi les rendements (lait, viande).

### Limitation de l'érosion des sols, et protection des cultures

L'effet brise-vent des haies a pour autre avantage de réduire l'évaporation et la dérive de produits phytopharmaceutiques entre parcelles voisines. Les haies placées le plus perpendiculairement aux pentes freinent également le ruissellement. Par ces deux facteurs combinés, les haies limitent l'érosion des sols.

### Productions ligneuse et non ligneuse

Les haies fournissent des matières premières au usages variés : piquets (châtaigniers), bois d'œuvre, bois de chauffage, litière alternative et fourrage pour les animaux, fruits...

### Accueil de biodiversité

Les haies sont des boisements linéaires indissociables et en interaction avec les espaces environnants : forêts, prairies, cultures et zones humides notamment. Elle favorise notamment la diversité des vers de terre et des communautés de champignons mycorhiziens.

### Préservation et épuration de la ressource en eau et de sa qualité

Un maillage dense de haies permet d'allonger le trajet de l'eau en limitant le ruissellement et favorisant l'infiltration. De plus, les haies facilitent la dégradation des produits phytopharmaceutiques, et leur dénitrification. Elles limitent le transfert de ces intrants vers les cours d'eau et les nappes souterraines.

### Atténuation du dérèglement climatique et des épisodes intenses

Localement, les haies réduisent les impacts des évolutions climatiques négatives :

- abri et régulation de la température : abri du vent et ombrage limitant les fortes chaleurs,
- apport de fourrage et de litière,
- piégeage de l'eau et limitation de l'impact des inondations.



### Au niveau global, les haies constituent un stock de carbone conséquent.

Sur la commune de Tinténiac, c'est un nombre important de haies, certaines protégées et d'autres communales. Après les remembrements des années 90, de nombreuses haies ont été supprimées. Le paysage agricole a été modifié. En compensation, des haies ont été replantées entre 1993 et 1994 sur des bandes communales le long des parcelles agricoles concernées par ces remembrements. Ces 32 km de haies devenues communales ont été plantées en bord de route (21 km environ) et en bordure de ruisseau (11 km environ).

Les haies dont la fonction écologique est reconnue, nécessitent un entretien régulier. Depuis 2021, 4276 m de haies ont été entretenues par la commune en accord avec les exploitants agricoles dont elles bordent les parcelles et avec l'aide du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon et Elise Derouin, technicienne bocage au syndicat du Linon. Le bois a été valorisé en bois énergie pour la chaufferie bois de Combourg. Aujourd'hui la gestion fragilise les haies, qui à long terme risquent de disparaître (outils utilisés : Pince sécateur et lamier).

C'est pourquoi, afin de maintenir ce patrimoine, et avec l'aide d'Elise Derouin, un plan de gestion durable validé lors du conseil municipal du 15 Décembre 2023 a été réalisé par la SCIC ENR Bois et Energie Pays de Rance entre les mois d'août à novembre 2024.

Le PGDH (Plan de gestion durable des haies) s'applique aux haies dont la commune a déclaré en avoir la propriété. C'est un outil d'état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle de la commune. Il propose des travaux de gestion et potentiellement d'amélioration des haies existantes garantissant la pérennité des éléments, voire le développement de ceux-ci. Ce PGDH se traduit par un document que possède la commune. Il donne des indicateurs complets et une cartographie précise de chaque haie. Il a permis de faire un état des lieux clair de ces haies, l'estimation de la ressource en bois et leur fonctionnalité écologique. Il a été présenté en commission et au conseil municipal du 23 Mai 2025. Ce plan sera restitué aux exploitants agricoles concernés à l'automne 2025.



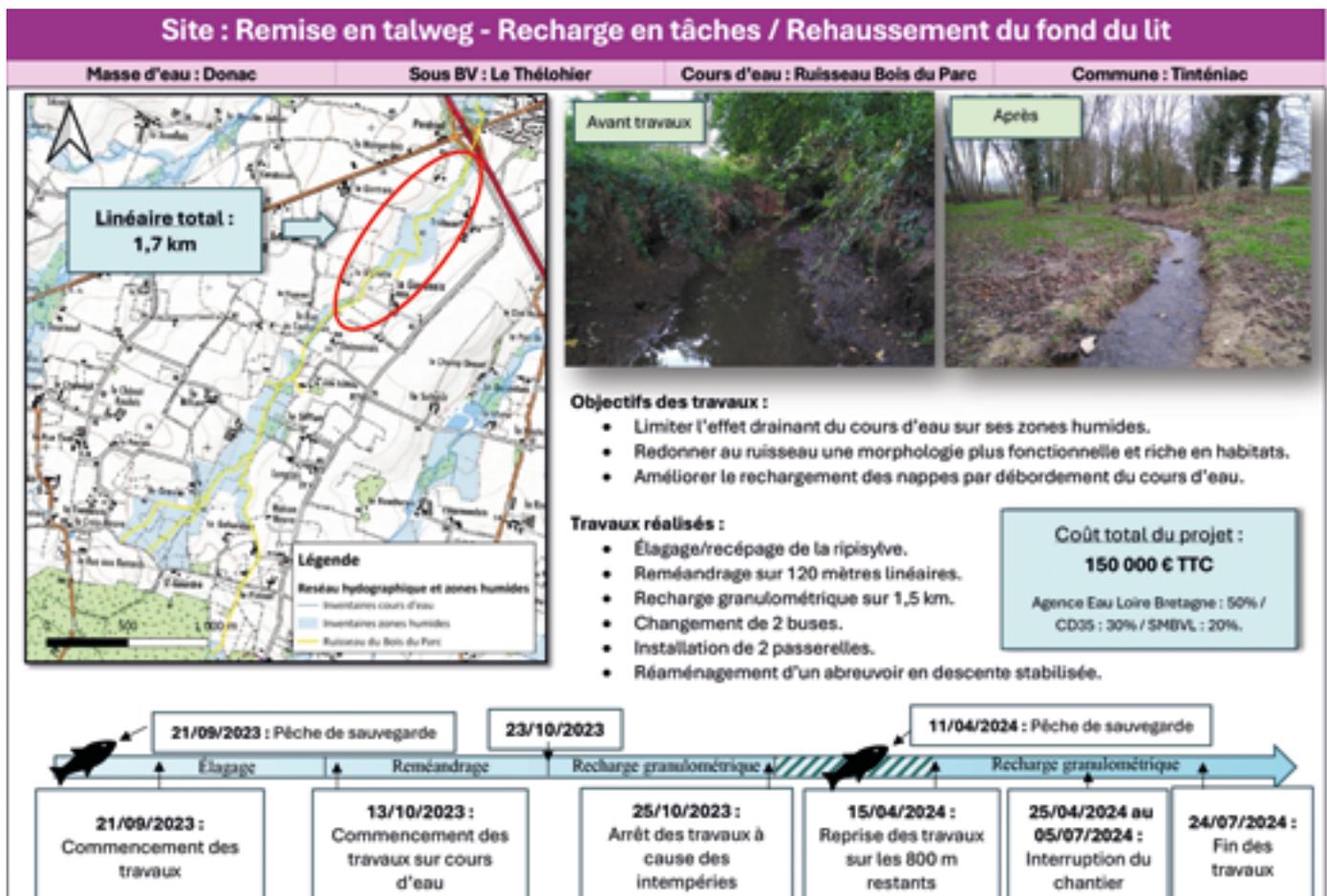
Source et crédits photos : Office Français de la Biodiversité

# Le ruisseau Bois du parc : un exemple de restauration écologique et de renaturation de cours d'eau à Tinténiac



Les projets et actions entreprises par le syndicat du Bassin Versant Linon sont des actions, collectives ou individuelles, d'intérêt général visant à préserver et améliorer le bon fonctionnement du bassin versant sur son territoire pour :

- > **Maintenir ou améliorer la qualité de l'eau**, en évitant ou réduisant les différentes pollutions des divers usagers du territoire : collectivités locales, particuliers, industriels et activités agricoles,
- > **Mieux réguler les débits des cours d'eau**, en restaurant les cours d'eau (reméandrage, repositionnement dans le talweg...) ainsi que les zones humides dégradées pour favoriser les débordements, en zones naturelles, en cas de crues et à l'inverse, maintenir un niveau d'eau des cours d'eau ou de la nappe en période de sécheresse. C'est aussi favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement grâce à un réseau bocager plus dense,
- > **Restaurer et renaturer les différents cours d'eau** pour assurer un écoulement diversifié des eaux, le maintien des berges et garantir des habitats piscicoles,
- > **Participer de cette façon au maintien de la biodiversité** car une part importante de cette biodiversité est directement liée au cycle de l'eau.



# Le parc éolien de La Lande :

## un projet d'avenir devenu réalité



Le parc éolien de La Lande est l'aboutissement de nombreuses années de travail et de concertation. L'aventure a débuté en 2004, lorsque la commune de Tinténiac a accepté de lancer des études de faisabilité pour l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

En 2010, le Conseil municipal a validé la création de deux Zones de Développement de l'Éolien. Cette démarche, soutenue par l'ensemble des élus dans le cadre d'un schéma territorial éolien, visait à encourager le recours aux énergies renouvelables, tout en veillant à la préservation de notre cadre de vie.

Une étape décisive a été franchie en 2014 avec le dépôt d'une demande d'autorisation unique pour exploiter une installation de production d'électricité à partir du vent. L'enquête publique qui s'est tenue par la suite a suscité des débats et quelques oppositions, mais a globalement bénéficié d'un large soutien.

Les travaux de construction ont débuté en septembre 2023. Quatre éoliennes ont été installées, dont trois sur la commune de Tinténiac et une sur celle de Dingé. Ces éoliennes, toutes de même conception (modèle Nordex®), mesurent 150 mètres de haut, du sol jusqu'au bout de la pale en position verticale (source : VSB).

Le raccordement au réseau ENEDIS a été finalisé un an plus tard, permettant une mise en production dès fin octobre 2024. Il aura donc fallu un peu plus d'un an, pour voir ces "moulins à vent" modernes produire une énergie 100 % décarbonée. Les économies annuelles de CO<sub>2</sub> sont estimées à 6 300 tonnes, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 10 450 habitants (source : VSB).

Les retombées fiscales générées par le parc sont, conformément aux règles de la comptabilité publique, réparties entre le Département d'Ille-et-Vilaine, la Communauté de communes Bretagne romantique, et les communes de Tinténiac et Dingé. Monsieur le Maire, accompagné d'élus et de riverains, a pu découvrir de plus près le fonctionnement du parc en accédant au premier niveau d'un mât, guidé par un ingénieur et un chargé d'exploitation de la société VSB.

L'inauguration officielle du parc s'est tenue le 2 avril 2025, en présence des représentants nationaux de la société STEF, de leur filiale BlueEnerFreeze, ainsi que des élus du Département, de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, des communes de Dingé et Tinténiac, et des propriétaires des terrains accueillant les éoliennes. Le ruban tricolore a été symboliquement coupé au pied de l'éolienne n°2.



## Le chaussidou ou chaucidou, qu'est-ce que c'est ?

**V**ous vous posez peut-être la question, ou découvrez des aménagements de voiries sur notre commune qui surprennent.

Quelques explications : C'est une chaussée à voie centrale banalisée permettant de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

### Comment circuler sur un chaussidou ?

- À vélo, en cyclomoteur, en scooter, en trottinette, je circule à droite dans le couloir défini par la ligne discontinue.
- A pied je me déplace sur les trottoirs, en leur absence je circule également à droite de la ligne discontinue.

- En voiture où en moto, différents cas de figure :
  - Soit la route est dégagée on circule donc au centre de la chaussée dans la limite des restrictions de vitesse. Si un véhicule se présente en face on se rabat sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.
  - Soit on croise un véhicule et il y a aussi un vélo sur la bande cyclable. Dans ce cas on se rabat donc à droite sur la bande cyclable, derrière le vélo et on patiente que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste
  - Enfin pour terminer, le cycliste doublé, la voiture croisée, si il n'y a plus personne je circule à nouveau au milieu en respectant la vitesse autorisée.



## La Semaine de l'Écolier Cycliste

Lancée au printemps 2022 par la Communauté de Communes Bretagne Romantique (CCBR), la commune de Tinténiac s'est rapidement investie dans l'organisation logistique de cet événement.

Depuis quatre ans, la Communauté de communes invite toutes les écoles du territoire à participer à cette initiative qui se déroule sur une semaine. C'est une véritable parenthèse dédiée à la réflexion sur nos modes de déplacement, encourageant les élèves à se rendre à l'école autrement qu'en voiture, dans la mesure du possible.

L'école publique René-Guy Cadou, engagée depuis la première édition, constate une participation croissante des élèves cyclistes au fil de la semaine. Cette incitation à adopter des modes de déplacement doux est globalement bien perçue, en particulier par les enfants qui s'encouragent mutuellement à y prendre part. Certains parents choisissent également de participer, accompagnant leurs enfants à vélo ou à pied, notamment pour assurer la sécurité des plus jeunes.

Cette année encore, sous une météo clémente, la Semaine de l'Écolier Cycliste s'est achevée le vendredi 16 mai avec succès, comme chaque année depuis 2022.



## Commémoration du 8 Mai : hommage et reconnaissance



Remise des diplômes aux porte-drapeaux.



Les 4 porte-drapeaux ont reçu leur diplôme, reconnaissance de leur engagement

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en plusieurs temps forts. Tout d'abord, à la stèle de Housse-magne, une délégation a rendu hommage aux deux résistants Charles Hiroux et Alexis Cadoudal, abattus par des miliciens en juillet 1944. Les participants se sont ensuite rassemblés Place André Ferré, avant de se rendre au Monument aux Morts pour la cérémonie officielle. À l'issue de cette cérémonie, Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur Cyril Gilbert, Président de l'UNC, a remis un diplôme à quatre porte-drapeaux en reconnaissance de leur engagement :

**Jean Marie Cognard pour 3 ans de port du drapeau**  
**Roger Arragon pour 10 ans de port du drapeau**  
**Jean Demay pour 21 ans de port du drapeau**  
**Jean Glemée pour 30 ans de port du drapeau**

La commémoration s'est poursuivie par un moment de recueillement et un dépôt de fleurs à la stèle Albert Tostivint, située dans le parc Félicité de Lamennais.

Un vin d'honneur, offert par la commune, a ensuite été partagé à l'Espace Du Guesclin.

# La Marelle

## et l'avancée en âge devient belle



**L**orsqu'on passe dans la rue du Chêne vert et qu'on arrive au niveau du numéro 17, on peut voir une petite plaque légèrement colorée annonçant cette curieuse phrase : "La marelle, et l'avancée en âge devient belle".

### Mais, la marelle, qu'est-ce que c'est exactement ?

C'est à la fois un habitat partagé et un lieu d'accueil pour les personnes de 65 ans et plus et/ou porteuses de handicap léger. Les résidents des 6 appartements y vivent de manière autonome et Madame Lemarchand, la coordinatrice, est présente 2 jours et demi par semaine pour les accompagner dans leurs loisirs, leurs démarches administratives, ainsi que pour leurs rendez-vous médicaux.

### Qu'est-ce qu'on y fait ?

Toute l'année, des animations sont organisées au sein de la résidence : ateliers créatifs pour la mémoire, jeux avec la ludothèque Au Bois

des Ludes, sorties au cinéma ou au bowling, pique-niques en bord de mer, croisières.... De même, régulièrement, des échanges ont lieu avec d'autres habitats inclusifs du territoire comme Le Courtil Noë à Québriac ou Tremenell à Hédé Bazouges. C'est l'occasion pour les résidents de faire de nouvelles rencontres et de se retrouver autour de nouvelles animations. Par exemple, en juillet, les résidents vont fabriquer des cerfs-volants et partir tous ensemble les faire voler dans la baie du Mont Saint-Michel.

### Et c'est ouvert à tout le monde ?

L'établissement est géré par l'hospitalité Saint Thomas de Villeneuve. Pour une demande de logement, un dossier d'inscription peut-être retiré directement auprès de la coordinatrice. Pour profiter des animations externes, il suffit simplement de s'inscrire. L'animation phare s'appelle "Tournez méninges". C'est un atelier collectif gratuit qui permet

de stimuler son cerveau tout en s'amusant. Pour l'instant, Tournez méninges est la seule animation externe proposée mais, avec l'aide de futurs bénévoles, Madame Lemarchand compte bien en organiser beaucoup d'autres. Alors, si vous aimez rencontrer, proposer, animer, vous amuser... venez partager et faire partager de bons moments à La Marelle !



**Résidence la marelle,**  
**17 rue du chêne vert**  
**02 99 69 29 43 - lamarelle@hstv.fr**  
**Les lundis matin et mardis et jeudi**  
**toute la journée**  
**Atelier Tournez méninges,**  
**le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois**  
**(sauf en août).**

# CCAS

## Un moment festif et chaleureux pour le repas

**L**e mercredi 18 juin 2025, nos aînés se sont retrouvés nombreux pour le traditionnel repas organisé par le CCAS, un rendez-vous devenu incontournable dans la vie de la commune. Comme chaque année, cet événement a été l'occasion de partager un moment convivial, rythmé par les échanges, les sourires et la bonne humeur.

Dès l'accueil, les invités ont été chaleureusement reçus par l'équipe du CCAS et les bénévoles, dans une salle joliment décorée pour l'occasion. Le repas, préparés avec soin par le traiteur M. Brault et son équipe, a ravi les papilles : une succession de plats savoureux, servis avec attention, qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

L'ambiance, à la fois détendue et festive, s'est prolongée tout au long de l'après-midi grâce à la présence de l'orchestre entraînant d'Emmanuel Bolivard. Les airs choisis ont donné envie à beaucoup de se lever pour quelques pas de danse, dans une atmosphère pleine de rires, de souvenirs et d'échanges chaleureux. D'autres ont préféré profiter de ce temps pour discuter entre amis, retrouver d'anciens voisins ou simplement savourer le plaisir d'être réunis.

Ce repas est chaque année un temps fort pour renforcer les liens intergénérationnels et lutter contre l'isolement. Il reflète l'attention que la commune porte à ses aînés, et souligne l'importance de ces moments de partage dans le tissu social local.



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée : les agents du CCAS, les bénévoles, le personnel du traiteur, ainsi que les musiciens. Leur engagement, leur générosité et leur bonne humeur ont permis à chacun de passer un moment inoubliable. Ce temps de rencontre, placé sous le signe de la convivialité, restera dans les mémoires comme une belle parenthèse dans le quotidien. Nous nous réjouissons déjà de pouvoir renouveler ce bel événement, toujours aussi apprécié.

## Noces de diamant pour M. et Mme Réhault



**L**e samedi 28 juin 2025, Monsieur et Madame Réhault ont été reçus en mairie pour célébrer un événement rare et précieux : leurs noces de diamant, marquant 60 années de vie commune.

Tous deux ont exercé avec passion le métier de charcutier à Tinténac, dans la maison familiale où Monsieur Réhault est né. Après avoir retracé leur parcours de vie, Monsieur le Maire a symboliquement renouvelé leur union en recueillant à nouveau leur consentement, sous les regards émus de leurs enfants, Isabelle, Mickaël et son épouse, ainsi que de leurs deux petits-enfants.

Un moment empreint d'émotion et de souvenirs partagés, qui met à l'honneur les valeurs de fidélité, de famille et d'attachement à notre commune.

## 27 nouveaux logements abordables livrés aux habitants

**L**e mardi 24 juin, Monsieur le Maire a coupé le ruban tricolore pour l'inauguration des 27 logements (20 appartements collectifs et 7 pavillons individuels) réalisés par Néotoa dans la ZAC Nord-Ouest, au 17 bd Sidonie Gabrielle Colette.

Cette inauguration s'est faite en présence de M. Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, M. Loïc REGEARD, Président de la Communauté de communes de Bretagne romantique ainsi que des représentants de Néotoa (Philippe SCOUARNEC, Directeur Général Adjoint et Hélène KERIVEL, Responsable d'Agence). Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle Ille et Donac pour la remise officielle des clés aux futurs locataires à laquelle plusieurs élus de la commune ont participé. Ces nouveaux appartements permettent de retrouver du "pouvoir d'habiter" avec des loyers

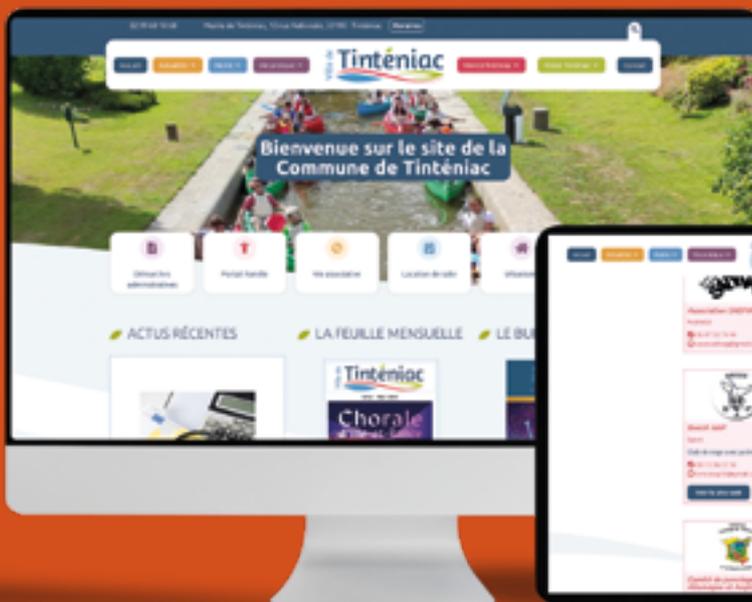
maîtrisés, de 295€ à 385€ pour ces T2 et T3 tandis que les pavillons proposent à des familles des loyers à moins de 700€ pour un T4. Un quartier cohérent et durable, déjà salué par les riverains et les partenaires locaux.

Une opération financée par le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, la Caisse des Dépôts, l'État, Action Logement et Néotoa.

*Inauguration des 27 logements avant la remise des clés aux habitants.*



## Le nouveau site internet de la ville est en ligne



Actualités, agenda, services municipaux, démarches administratives, infos pratiques... Découvrez votre ville en quelques clics !

[www.tinteniacy.fr](http://www.tinteniacy.fr)



## Forum des associations

À NE PAS MANQUER !

Dès la rentrée,  
**Samedi 6 Septembre 2025**  
 de 9h30 à 13h  
 Espace Ille-Et-Donac  
 rue Saint-Mirel



## Club du bon accueil



Voilà bientôt 50 ans que le Club du Bon Accueil a démarré ses activités.

La première réunion eu lieu le 20 novembre 1975. Nous fêterons cet évènement comme il se doit lors du Banquet Annuel du 20 novembre prochain.

Et bien sûr nous espérons votre participation à cette occasion. D'ici là pour les personnes qui ne connaissent pas le Club venez découvrir les activités du mardi après-midi à partir de 13h45 jusqu'à environ 17h30 à l'Espace Du Guesclin. Vous y trouverez une activité à votre goût. Il y a également des activités externes : Gym douce le vendredi matin (2 séances) et AquaGym le lundi (1 séance) ou le mardi (1 séance).

Vous pouvez aussi joindre le président Noël LE COZ au **06 87 05 31 59** ou [bonaccueil35190@gmail.com](mailto:bonaccueil35190@gmail.com)

Vous pouvez voir les infos, la programmation ou les activités réalisées sur le site du club <https://bonaccueil35190.wixsite.com/site>

### > Prochaines activités de août à décembre 2025

- Sortie jeudi 7 août "Les Etincelles Aquatiques" à Martigné Ferchaud (20€ pour les adhérents : entrée et bus compris)
- Un concours de pétanque le mercredi 3 septembre sur la piste au terrain des sports
- Loto dimanche 5 octobre à l'espace Ille et Donac
- Banquet annuel jeudi 20 novembre à l'espace Ille et Donac
- Goûter de Noël jeudi 11 décembre



## Comité de Jumelage de Tinténiac et du Pays de la Donac



**C**ette année, le 16 mai, le Comité de Jumelage de Tinténiac et du Pays de la Donac a organisé une petite restauration à la salle du Grand Clos à Saint Domineuc, conjointement avec le concert symphonique de l'école du SIM.

Depuis le début de l'année, 35 musiciens avec Mathieu, leur professeur et Directeur de l'école musique, préparent un concert

exceptionnel sur le thème de l'amitié pour les 25 ans du jumelage avec Bersenbrück. Ils retrouveront leurs homologues allemands à l'auberge de jeunesse pour s'entraîner avant le jour-J. Les adhérents du jumelage, les sympathisants et les musiciens partiront à Bersenbrück du 20 au 26 octobre. Durant ce séjour, il y aura des visites à l'Ephiharmonie et le Miniature Wunderland à Hambourg, de la ville d'Osnabrück

et de Bremen.

Nous avons eu notre Assemblée Générale le 23 avril à l'Atelier des Forges. Elle était utile pour tous ceux qui participeront au voyage en Allemagne.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou faire un don pour nous aider à réaliser ce projet, vous pouvez prendre contact auprès de Juliette, Présidente du comité de jumelage : [juliette.oakfield0311@orange.fr](mailto:juliette.oakfield0311@orange.fr)

## Cercle philatélique de Tinténiac-Hédé

**D**epuis sa création en 1988, cette association regroupe les collectionneurs de timbres, cartes postales, billets, pièces de monnaie et, depuis un certain temps également les collectionneurs de capsules de champagne.

Pendant toutes ces années, une cinquantaine de jeunes et de moins jeunes adhérents se sont investis pour participer aux réunions mensuelles et aux expositions organisées à Tinténiac ou Hédé.

Depuis quelques années, il n'y a plus beaucoup de jeunes adhérents, ceux-ci étant motivés par d'autres activités. Par contre, les adhérents assidus sont devenus plus âgés, et depuis un an ou deux,

certains ont quitté le cercle philatélique, souvent pour raisons de santé et l'association n'a plus qu'une dizaine d'adhérents.

Pour continuer nos activités qui peuvent aussi s'ouvrir à d'autres collections, nous aimerions donc que de nouveaux adhérents nous rejoignent pour insuffler un renouveau. Ils seront les bienvenus. Vous pouvez contacter Jean-Pierre Ferrandon, le président, au :

16 Le Clos Ferrand, 35630 Hédé Bazouges  
ou 02 99 45 47 29.

L'adhésion annuelle pour les adultes est de 21 € et de 12 € pour les moins de 18 ans.

# Maison de la culture et de la solidarité

## > Un parcours pour valoriser le patrimoine de Tinténiac

Depuis novembre, l'association MCS, en partenariat avec la municipalité de Tinténiac, œuvre à la création d'un projet destiné à valoriser le patrimoine local.

Un parcours de découverte, librement accessible à tous, invitera habitants et visiteurs à (re)découvrir les richesses historiques et culturelles de notre territoire.

Des panneaux explicatifs jalonnent le circuit, offrant une approche pédagogique, conviviale et ludique de l'histoire et des lieux emblématiques de Tinténiac.

Pour construire ce parcours, de nombreuses recherches ont été menées, mobilisant archives, documents anciens et témoignages précieux. Parmi eux, celui d'une habitante âgée, native de Tinténiac, qui a vu la commune évoluer au fil des décennies. Sa mémoire vivante a permis d'enrichir le projet d'anecdotes authentiques et de récits inédits. Ses souvenirs ont notamment permis de localiser avec précision l'emplacement d'anciennes constructions et d'anciens commerces aujourd'hui disparus, offrant ainsi aux visiteurs une lecture plus complète du paysage urbain d'autrefois.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de transmission intergénérationnelle et d'éveil à l'importance du patrimoine, en favorisant une découverte en accès libre.

Nous espérons pouvoir inaugurer le parcours lors des Journées européennes du patrimoine.

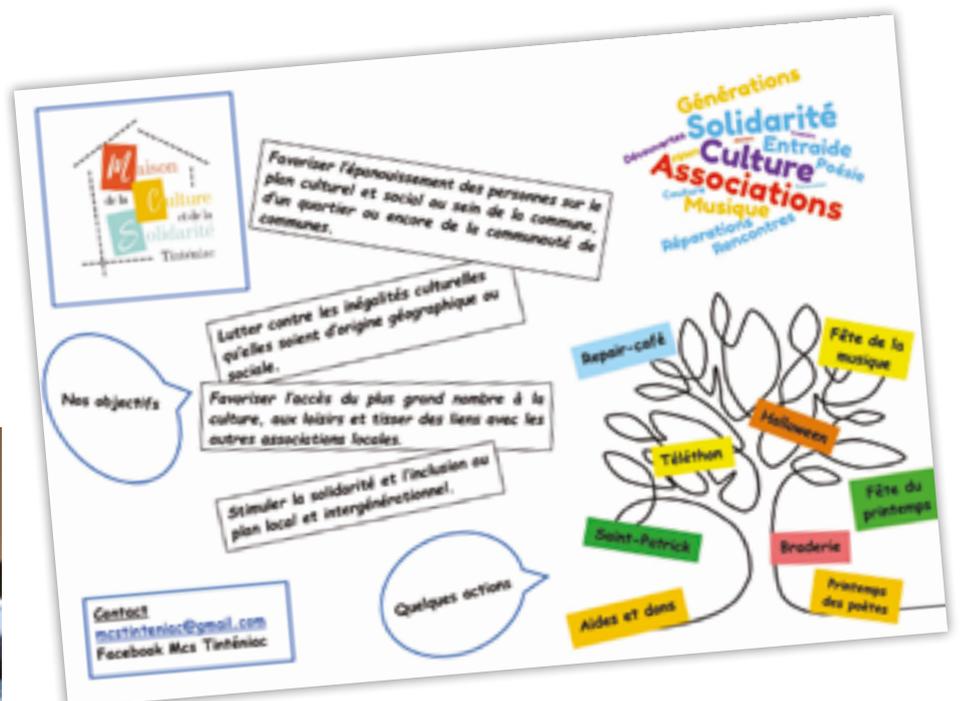
Rendez-vous en septembre pour un voyage à travers le temps, sur les traces de notre mémoire collective !



## > La solidarité en action : la MCS soutient trois associations locales

La Maison de la Culture et de la solidarité (MCS) a eu le grand plaisir d'organiser une cérémonie de remise de chèques au profit de trois associations locales, "Ty Lylou et son angelman", "Québriac-Migrants-Solidarités" et "Shaelynn Tout sourire", en présence d'élus de la Municipalité de Tinténiac et de bénévoles de la MCS.

Les fonds remis sont le fruit d'actions solidaires menées avec enthousiasme au cours de l'année : l'emballage des cadeaux au Super U, ainsi que la buvette et la vente de gâteaux et de crêpes lors des représentations théâtrales de la troupe "Tanouarn" à Tinténiac. Après la remise des chèques, l'ensemble des participants s'est réuni autour d'un verre de l'amitié, un moment chaleureux d'échanges et de partage, fidèle aux valeurs que la MCS s'attache à promouvoir. Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter. Vous êtes les bienvenus !



## Dragon vert

L'Association du Dragon Vert de Tinténiac (ADVT) ouvre une section de qwankido pour les enfants (à partir de 7 ans) dès septembre 2025.

Nos enseignants disposent du Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF) et sont déjà expérimentés.

Les enfants s'initient à cet art martial sino-vietnamien par des activités ludiques et sportives.

Les séances s'articulent entre jeux éducatifs, exercices physiques, techniques de bases, thao-quyêns (enchaînements individuels) et assauts. Le Qwankido permet à chaque enfant, suivant son âge et sa progression, de développer son équilibre, sa motricité, la coordination de ses mouvements... dans le respect de ses partenaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à [advt.qdk@gmail.com](mailto:advt.qdk@gmail.com), par téléphone au **06 67 88 83 13** ou nous retrouver au forum des associations de la ville de Tinténiac à la rentrée.

Essais et inscriptions : Le samedi après-midi au dojo de la salle Omnisports de Tinténiac  
Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre page Facebook [AdvT Qwankido](#)



## Envolée

L'association Envolée boucle sa 2e saison sur Tinténiac et Hédé. Cette année, vous avez été une soixantaine à transpirer, apprendre, vous amuser mais aussi vous challenger. C'était d'ailleurs le cas ce dimanche 18 mai lors du Gala annuel des élèves. Merci encore à ceux venus nous soutenir.

**Association Envolée**

**Enfants, ados, adultes**

**Danse & fitness... & + encore !**  
Des stages, un festival co-associatif, un gala, et d'autres temps forts.

**www.asso-envolee.fr**

**A Tinténiac & Hédé**

L'association Envolée propose des cours de danse (orientale, fusion, cabaret/heels, fit, pour enfants, ados et adultes) et de fitness, ainsi que des stages pour découvrir d'autres disciplines et professeurs, tout comme des ateliers ponctuels. Les derniers événements proposés ont été lors de la fête de la musique à Tinténiac le samedi 21 juin et le 6 juillet pour un stage de Samba avec une danseuse franco brésilienne. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée au forum des associations.

En attendant, suivez notre activité et l'annonce des créneaux de la rentrée sur notre site [www.asso-envolee.fr](http://www.asso-envolee.fr)

# OSBR

L'Office des sports de la Bretagne romantique (OSBR) propose et développe différents projets sportifs sur le territoire de la Bretagne romantique pour un public de 4 à 82 ans !

**Pour les jeunes :** des écoles multisports 4-9 ans, des cycles dans les écoles primaires, une option volley au collège Théophile Briant et des stages sportifs durant toutes les vacances scolaires.

**Pour les adultes :** une séance multisports inter générationnelle (à partir de 16 ans), une séance multisport sur le temps du midi pour les actifs, de la Marche nordique et 5 séances sport santé de niveaux différents.

## SUR TINTÉNIAC

**Nos écoles multisports** avec 28 enfants âgés de 6 à 9 ans, les samedis matin de 10h à 12h à l'Espace sportif, rue Ernest Renan.

Les enfants pratiquent différentes activités sportives : basket, rugby, hand, volley, foot, tennis, badminton, athlétisme et sport d'opposition.

A partir de mi-mai, les enfants peuvent essayer gratuitement plusieurs activités de leur choix, dans les clubs près de chez eux.



**Les cycles sportifs dans les écoles primaires :** cette année 7 classes primaires de l'école René Guy Cadou, ont pu pratiquer 6 activités sportives : Badminton, Course d'orientation mémo, Kinball, Rugby, Athlétisme et du Biathlon.

## Les stages sportifs des petites vacances :

34 journées proposées depuis la rentrée scolaire dont 13 jours à Tinténiaac. Des stages multisports pour les enfants âgés de 6 à 13 ans avec des sorties à la patinoire, Cobac parc, l'accrobranches, cap multisports ou à la plage de St Malo.

## Les stages d'été...

Du 07 au 11 juillet, stage pour les CM1-4° pour les jeunes nés entre 2011 et 2015  
Du 25 au 29 Août, stage pour les CE2-5° pour les jeunes nés entre 2013-2017

**Pour tout renseignement :** 06 61 63 85 97 – [osbrsports@gmail.com](mailto:osbrsports@gmail.com) - <https://www.osbr.fr>

## Rand'Aventure

### RAND'AVENTURE EN PAYS ROMANTIQUE

*Une balade ludico-culturelle pour  
découvrir autrement notre territoire*



Partez à l'aventure avec de bonnes chaussures  
et une application pour scanner les QR codes et  
découvrez les mystères cachés de nos communes.

A découvrir : Les Iffs, Longaulnay,  
Tinténiaac et Tréverien

Bretagne  
Romantique  
COMUNICATIUN DE COOPERATIUN

Accès gratuit toute l'année  
Départs en centre bourg  
Scannez le 1er QR-Codes  
et en route pour l'aventure !

AU BOIS  
L'OFFICE ROMANTIQUE  
DES LUDES

## École publique René-Guy Cadou : mobilisation pour le maintien d'une classe

Le 21 mars dernier, un courrier reçu en mairie, adressé par le Comité Départemental de l'Éducation Nationale annonçait le retrait conditionnel d'un emploi au sein de l'école primaire René-Guy Cadou pour la rentrée scolaire 2025-2026

Parents d'élèves, enseignants et élus se sont immédiatement mobilisés pour demander la reconsidération de la suppression de ce poste à l'école primaire.

Plusieurs actions ont été menées pour faire entendre leur voix et défendre la qualité de l'enseignement dans l'établissement.

- **Le 5 juin, une réunion publique d'information** a été organisée par les parents d'élèves dans le préau de l'école élémentaire en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs élus. Cette rencontre a permis de faire le point sur les actions entreprises et de coordonner les futures initiatives.
- **Le 29 juin, un courrier de M. Le Maire** dans lequel il plaide pour le maintien du poste d'enseignant, soulignant les spécificités locales et les besoins pédagogiques de l'école **a été adressé à Monsieur Marc Teulier, Directeur d'Académie**. Ce courrier a reçu le **soutien de Madame Claudia Rouaux, Députée d'Ille et Vilaine**.
- **Des banderoles de protestation** ont été installées autour de l'école par les parents d'élèves, affichant clairement leur opposition avec le message : "Non !!! à la fermeture de classe".

Ces efforts collectifs ont pour but de préserver un cadre scolaire propice à la réussite de tous les enfants et de préserver l'équilibre de notre offre scolaire publique, respectueuse des valeurs de la République.

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, l'espoir est permis : le nombre d'élèves inscrits pour la rentrée 2025 est supérieur à celui de la rentrée 2024, ce qui pourrait peser favorablement dans la décision finale.



## Extrait de la lettre de Monsieur Christian Toczé Maire, adressée à Monsieur le Directeur académique

[...]

Par courrier en date du 7 mars 2025, et reçu en Mairie le 21 mars 2025, vous nous informez d'un retrait conditionnel d'un emploi au sein de l'école primaire René-Guy Cadou pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Au nom du Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac, je souhaite vous faire part de notre étonnement face à cette annonce, d'autant plus que, sur les dernières années scolaires, nous avons plutôt envisagé l'ouverture d'une classe supplémentaire. [...]

Par ailleurs, pour l'année scolaire 2024-2025, l'école accueille six élèves en situation de handicap nécessitant théoriquement plus de 3 équivalents temps plein d'Auxiliaire de Vie Scolaire. Actuellement seuls 2 ETP/AVS sont en poste, ce qui limite la qualité de l'accompagnement. Pour 2025-2026, nous prévoyons déjà 11 élèves concernés, ce qui accentue nos inquiétudes quant à la capacité de l'établissement à offrir un encadrement adapté en cas de suppression de poste.

La commune de Tinténiac est un pôle de centralité dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». Elle connaît une croissance démographique soutenue et se positionne comme un acteur scolaire structurant à l'échelle de la Bretagne Romantique, avec plus de 2500 élèves accueillis sur l'ensemble du territoire communal.

La population Municipale est passée de 3851 habitants en 2021 à 4150 en 2025, confirmant une dynamique constante. La population totale, au titre de l'INSEE, serait aujourd'hui d'environ 4300 habitants.

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Habitants	3851	3930	3967	4044	4150

Cette évolution démographique s'accompagne d'un développement important de l'habitat. En 2024, 41 maisons individuelles ont été livrées dans la ZAC Nord-Ouest, ainsi qu'un immeuble de 43 logements en centre-ville.

D'autres projets aboutiront très prochainement :

- 27 logements sociaux, (Néotoa) livrés en juin 2025,
- 39 maisons et un petit collectif (viabilisation achevée en mai 2025)
- Un lotissement à la Croix Sifflet (42 maisons et 15 appartements, permis d'aménager déposé en décembre 2024)
- Une dizaine de maisons et 4 appartements à l'éco-lotissement des Blancherais (consultation déposée le 27 mars dernier)

Ces seuls projets représentent près de 140 logements livrables d'ici 2027, auxquels s'ajoutent les permis individuels en cours. Couplé à une stabilité des naissances (entre 28 et 31 annuelles), ce développement laisse présager une hausse significative des effectifs scolaires dans les prochaines années.

Consciente de ces enjeux, la commune a investi pour améliorer les conditions d'accueil à l'école René-Guy-Cadou : isolation thermique des combles mais aussi des murs par l'extérieur, remplacement des fenêtres des classes, réhabilitation de la cour avec un espace végétalisé, réfection du préau dans le cadre d'un chantier participatif avec les parents d'élèves. Par ailleurs, toutes les classes ont été équipées de tableaux interactifs et d'ordinateurs en lien avec la Communauté de Communes. L'école bénéficie aussi d'une bibliothèque municipale dédiée, animée par un agent communal. La garderie scolaire s'effectue dorénavant au sein de l'Espace Enfance, face à l'école, et bénéficie ainsi de locaux adaptés et mutualisés avec l'Accueil de Loisirs.

Enfin, des efforts notables ont été engagés sur le volet de la restauration scolaire : mise en place du repas à 1€ dès février 2021 et amélioration de la qualité des repas avec Agrobio 35 dans le cadre de la Loi EGALIM, avec un soutien financier de l'Etat.

Dans ce contexte, nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, de bien vouloir reconsidérer la décision de suppression d'un poste à l'école primaire René-Guy-Cadou pour la rentrée 2025-2026. [...]

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'assurance de ma considération distinguée.

# École publique René-Guy Cadou

## Une année riche en découvertes artistiques

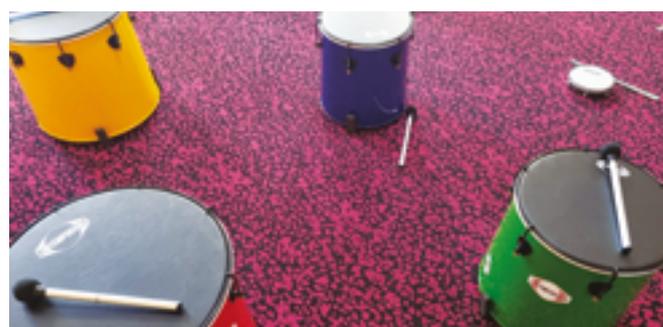


Fresque murale sous le préau

Tout au long de l'année, l'école René-Guy Cadou a mené divers projets culturels : musique, arts plastiques, cinéma, illustration. Les élèves ont découvert des formes d'expression artistique, rencontré des artistes et exploré de nouveaux instruments. Ces activités ont stimulé leur créativité et enrichi leur vision du monde, soulignant l'engagement de l'école pour une éducation ouverte à l'art et à la culture.

### > Des rythmes du monde pour les CP et CE1

Les classes de CP et CE1 ont vécu une semaine immersive au sein du SIM de Tinténiac. Le projet, intitulé "De l'Afrique à l'Amérique, voix et percussions", proposait une initiation riche mêlant écoute, rythmique, chant et percussions corporelles. Les élèves ont découvert et pratiqué de nombreux instruments venus d'ailleurs, tout en explorant la diversité des cultures musicales.



### > Un voyage sonore en maternelle

Les maternelles ont participé à un cycle musical de six séances. Ils ont appris à reconnaître différents corps sonores, à reproduire des sons associés à des verbes d'action, et à explorer des objets du quotidien pour recréer des bruits de la nature... et d'autres plus insolites ! Tous ces sons illustrent le voyage de Loulou, le petit loup, qui traverse la forêt pour rejoindre son ami Boubou, le hibou. Une belle aventure sensorielle !



### > La rencontre de l'illustratrice Chloé Malard

La classe de CP/CE1 a accueilli Chloé Malard, peintre et illustratrice. L'artiste leur a présenté son univers doux et poétique, ainsi que les différentes étapes de son travail. Curieux et attentifs, les élèves ont posé de nombreuses questions avant de s'initier eux-mêmes à sa technique. Une rencontre inspirante, placée sous le signe de la création et de l'échange.



### > Le 7<sup>e</sup> art à portée d'élèves

Tous les élémentaires ont participé à des ateliers de découverte du cinéma : bruitages, doublage, effets spéciaux, jeu d'acteur, réalisation. Chaque enfant a pu expérimenter les coulisses d'un tournage et s'initier aux étapes de la création cinématographique. Ce travail s'inscrit dans un projet annuel lié à l'analyse de films. Une belle manière de vivre le cinéma autrement !

# Ecole Notre Dame

La vie de l'école Notre Dame à travers quelques projets...



Au stade Rennais avec le programme "Bouge ta classe"

**A**u cours du mois de Mars, un temps fort de solidarité a été vécu à l'école à travers l'opération "Bol de riz". Des bénévoles de l'Espace solidaire de Tinténiac, en partenariat avec la Banque Alimentaire et le CCAS, sont venus présenter leur action aux élèves. Ils ont ensuite découvert le lieu de la distribution et participé à la distribution des denrées. Cette opération a remporté un vif succès.

Un temps festif a été vécu par tous les élèves au moment de la Mi-Carême. Déguisés, les enfants ont défilé dans les rues pour rejoindre l'école maternelle. Ils ont pu partager un goûter et un moment de convivialité lors de ce carnaval.

Les élèves des classes de CM sont impliqués depuis le début de l'année dans le programme "Bouge ta classe" en partenariat avec le Stade Rennais. L'objectif est de promouvoir une activité physique régulière. Ils ont participé à un rassemblement au stade le mardi 29/04.

Un séjour au Puy du Fou a été organisé pour toutes les classes du CP au CM2 le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet. Ce séjour fût l'occasion à travers les nombreux spectacles de revivre les différents moments de l'histoire.

Une sortie à Bétineuc permettant aux élèves de



Remise de chèque suite à l'opération "Bol de riz"

maternelle de découvrir différents éléments du milieu naturel a également été programmée le mardi 17 Juin. La kermesse de l'école s'est déroulée le dimanche 29 Juin avec au programme : déjeuner gourmand, spectacle des enfants, nombreux stands, tirage de la tombola...

**RENTREE 2025 :** Pour toute demande de renseignements et d'inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice, Mme Croguennec, par téléphone au : 02 99 68 02 45 ou via le site internet : [notredametinteniac.toutemonecole.fr](http://notredametinteniac.toutemonecole.fr)

# Collège Saint Joseph

L'égalité filles-garçons : un engagement quotidien au collège Saint Joseph La Salle de Tinténiac, labellisé niveau 2 !



Le collège a franchi une étape importante en obtenant le niveau 2 du label "Égalité filles-garçons" en mars 2024. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement constant de l'établissement à promouvoir l'égalité entre filles-garçons, à lutter contre le harcèlement scolaire et à sensibiliser les élèves aux stéréotypes et préjugés.

Cet engagement se traduit par des actions concrètes tout au long de l'année. Par exemple, mardi 25 mars, à l'heure du déjeuner, un atelier ouvert à tous les élèves a été proposé sur le thème de la puberté. Basé sur le livret créé par le conseil départemental, cet atelier a permis d'aborder les changements de l'adolescence de manière ouverte et décomplexée.

Du 3 au 7 mars 2025, le collège a vécu au rythme de l'égalité entre les filles et les garçons. Une semaine riche en découvertes et en réflexions, qui a permis de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'égalité. Des échanges constructifs ont eu lieu lors d'ateliers ludiques et interactifs, permettant aux élèves de s'exprimer, de partager leurs expériences et de prendre conscience des inégalités qui existent encore aujourd'hui. Les échanges ont été riches et constructifs, et ont permis de faire évoluer les mentalités.

Cette semaine de l'égalité filles-garçons n'est qu'une étape. L'égalité est un combat de tous les jours, et le collège, fort de son label, s'engage à poursuivre ses actions de sensibilisation tout au long de l'année, au quotidien.



# Lycée professionnel Jeanne Jugan

## Neuf étudiants allemands en stage dans des écoles et des crèches du territoire



Réception des stagiaires allemands à la mairie

**D**epuis 2016, le lycée professionnel Jeanne Jugan offre à ses élèves de Bac Pro SAPAT la possibilité d'effectuer des stages en Allemagne, dans la ville de Bersenbrück et ses environs. Ce partenariat est solidement ancré dans le cadre du jumelage entre Tinténiac et Bersenbrück qui fêtera d'ailleurs ses 25 ans en 2025.

Pour la première fois cette année, la dynamique de cet échange s'est inversée : du 24 mars au 4 avril, neuf stagiaires allemands, âgés de 18 à 37 ans, ont été accueillis en France pour un stage professionnel de deux semaines dans six écoles et deux crèches du territoire.

Cette immersion a été rendue possible grâce à l'investissement conjoint du lycée professionnel Jeanne Jugan et de son Unité de Formation par Apprentissage (UFA), qui ont organisé l'ensemble du séjour : placement dans les structures, hébergement au gîte "Fleur de Lin" à Saint-Brieuc-des-Iffs et programme culturel dense.

Le lundi 24 mars, les stagiaires ont été accompagnés par des interprètes, grâce au soutien du comité de jumelage, pour faciliter leur première prise de contact avec les structures d'accueil. La visite du lycée Jeanne Jugan et une réception à la mairie ont eu lieu le mercredi 26 mars, renforçant encore les liens entre les partenaires.

Moment fort du séjour : le mardi 1er avril, un repas breton au lycée a réuni tous les acteurs du projet – stagiaires, maîtres de stage, interprètes, membres du comité de jumelage, élus de Tinténiac, élèves et

personnel du lycée – dans une ambiance conviviale et festive.

Le week-end des 29 et 30 mars a été consacré à la découverte du patrimoine local : visite de Rennes, excursion au Mont-Saint-Michel, balade à la Pointe du Grouin et flânerie dans les rues de Saint-Malo. Une parenthèse culturelle très appréciée des participants. C'est donc avec émotion que stagiaires et accompagnateurs ont quitté la France, conquis par l'accueil chaleureux et la richesse de cette expérience professionnelle et humaine. Une première édition qui, à en croire les deux côtés, ne demande qu'à être renouvelée.

**Un grand merci à toutes les structures du territoire impliquées, dont l'engagement a largement contribué au succès de cette initiative.**



Repas breton au lycée Jeanne Jugan

# Lycée des Métiers Bel Air

## Stage Erasmus + en Allemagne



Devant l'école BBS de Bersenbrück avec Frank Puls, professeur allemand

**P**our la troisième fois, des élèves du lycée ont bénéficié d'une mobilité Erasmus + en Allemagne. Du 17 mars au 5 avril, 3 élèves de Terminale Bac Pro Maintenance des Véhicules de Transport Routier ont effectué leur stage à Bersenbrück.

Imrane, Jérémy et Ivan, 3 élèves de Terminale Bac Pro Maintenance des Véhicules ont passé 3 semaines de stage en Allemagne du Nord, à Bersenbrück, ville de Basse-Saxe jumelée avec Tinténiac depuis bientôt 25 ans. Ils ont été très gentiment accueillis dans 3 entreprises de la région : Auto Kalmlage, concession Mercedes de Bersenbrück, Auto Menslage, garage Opel de Bersenbrück et Auto Böcker, concession Mercedes de Quakenbrück. Ils ont aussi reçu le soutien de la BBS (Berufsbildende Schulen Bersenbrück), le lycée professionnel de la ville, qui leur a prêté des vélos pendant la durée de leur stage, ainsi que de deux formidables professeurs, Frank

Puls et Ina Goldmeyer. Les élèves sont revenus très enthousiastes de leur séjour en Allemagne, ravis de cette expérience à l'étranger. Ils ont découvert une autre culture, une autre manière de vivre parfois. Et ils sont prêts à retenter l'expérience ! <https://www.lycee-bel-air-tinteni.ac-rennes.fr/spip.php?article577>

## Voyage à Lippstadt

**D**u 3 au 8 mai, 5 élèves de CAP Opérateur Logistique et Carrosserie du lycée Bel Air de Tinténiac ont bénéficié d'une mobilité de groupe Erasmus + et sont allés à la rencontre d'une classe d'élèves de la Don Bosco Schule de Lippstadt en Allemagne.

Au programme de ce séjour : la visite d'un barrage dont l'histoire se mêle à celle de la seconde guerre mondiale, la découverte de l'histoire de la ville de Lippstadt et de son patrimoine, guidés par les jeunes Allemands et leurs formidables professeurs, Betty et Steffi. Mais aussi, la découverte de nouvelles activités professionnelles comme la menuiserie ou la cuisine, ou la découverte plus sportive de l'escalade sur le mur d'escalade de l'école.

Ce séjour a été riche en moments de partage et d'émotions et nous attendons avec impatience la visite des Allemands à la rentrée prochaine !

<https://www.lycee-bel-air-tinteni.ac-rennes.fr/spip.php?article578>



Avec les élèves allemands à la Don Bosco Schule

## Deux lycéens à Paris pour le prix Jean Renoir



Valentin et Pacôme représentant Sacha et Iboyan pour le prix de la critique

**L**e lycée a eu la chance cette année d'avoir été sélectionné pour participer au prix Jean Renoir des lycéens. Ce prix permet à des lycéens d'une cinquantaine de classes de visionner en salle de cinéma six films français et étrangers, en exploitation pendant l'année scolaire, puis de participer au jury qui prime le film de l'année. Il récompense également les critiques produites par les élèves.

Les élèves de 1CA et TCA ont ainsi visionné 6 films qui sont sortis au cours de l'année à L'Arvor à Rennes, notre cinéma partenaire, et ont réalisé des critiques. 2 élèves de 1CA, Valentin et Pacôme ont représenté leur classe à la cérémonie du Prix Jean Renoir des Lycéens à la Femis à Paris les 27 et 28 mai. Au programme : rencontres avec les réalisateurs ou producteurs des films sélectionnés et délibérations entre élèves. Le Prix Jean Renoir 2025 a été attribué au film Tatami, de Zar Amir et Guy Nattiv. Deux élèves de TCA, Sacha et Iboyan, ont gagné un prix de la critique.

<https://www.lycee-bel-air-tinteni.ac-rennes.fr/spip.php?article583>

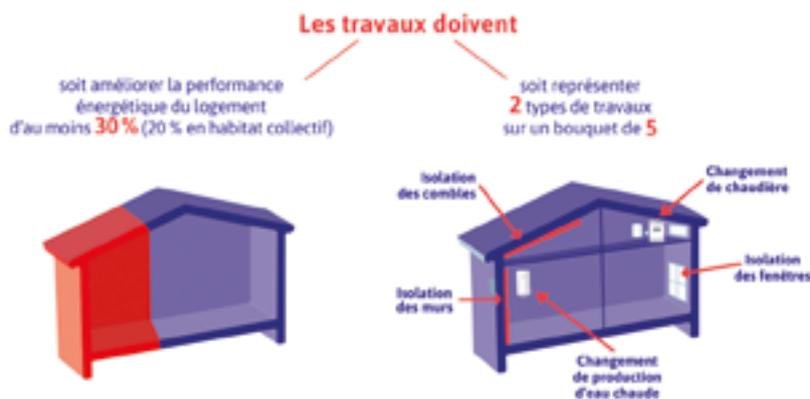
# Le dispositif Denormandie

## Une aide pour la rénovation immobilière, prolongée jusqu'en 2027

Le dispositif Denormandie permettant aux investisseurs de bénéficier d'une réduction de leur impôt sur le revenu, en réalisant une ou plusieurs opérations d'investissement locatif, a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027.

### > Qu'est-ce que le dispositif Denormandie ?

Le dispositif Denormandie permet à ceux qui souhaitent acheter un bien immobilier ancien de bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant atteindre 21% lors de la mise en location du bien, à condition d'avoir réalisé des travaux de rénovation. Cette aide est conçue pour encourager la réhabilitation des logements et ainsi soutenir la rénovation du parc immobilier local.



Source : [cohesion-territoires.gouv.fr](https://cohesion-territoires.gouv.fr)

### > Quelles conditions pour en bénéficier ?

Les conditions pour bénéficier du dispositif sont les suivantes :

- > Le bien doit être situé dans le périmètre éligible sur la commune.
- > Des travaux de rénovation représentant au moins 25% du coût total de l'opération doivent être réalisés.
- > Le logement doit être loué dans les 12 mois suivant les travaux et devenir la résidence principale du locataire via la mise en place d'un bail 3/6/12.
- > Une fois le logement rénové selon les critères éligibles le loyer mensuel hors charges ne doit pas dépasser un certain montant.



Retrouver plus d'informations sur les critères d'éligibilité du dispositif, notamment en ce qui concerne les critères relatifs à la nature des travaux et aux montants des loyers en flashant ce QR Code.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou des agences immobilières locales.



## L'actualité communale via l'application mobile IntraMuros

Avec 103 571 vues atteintes à la fin juin 2025, l'application mobile IntraMuros a franchi le seuil symbolique des 100 000 vues depuis son lancement en juin 2020. Pendant cette période, 1923 visiteurs distincts ont utilisé l'application pour se tenir au courant des actualités communales au fil des 935 publications préparées par le service communication, soit pratiquement une tous les deux jours. Au vu de ces chiffres, ce nouveau canal d'information communal se révèle être un bon complément du site Internet, du panneau lumineux, de la feuille mensuelle et du bulletin municipal. Si ce n'est pas déjà fait, il est toujours temps de vous abonner à cette application gratuite, anonyme et sans publicité, disponible sur Android et sur iPhone.

## Le Paris-Brest-Paris 2027 se prépare déjà !

Le mardi 17 juin, une 1<sup>ère</sup> réunion s'est déroulée au Collège Théophile Briant pour préparer la 21<sup>e</sup> édition du mythique Paris-Brest-Paris.

**Du 22 au 26 août 2027**, notre commune aura à nouveau le plaisir d'accueillir le passage de cette épreuve de légende qui réunira près de **7 000 cyclotouristes** venus de **70 pays**, prêts à relever un défi hors normes : **1 230 km** à parcourir en moins de **90 heures**, avec **11 000 m de dénivelé positif** !



## ACOTEX Quincaillerie pour les professionnels du bâtiment et de l'industrie

**C'est en 2018 que Nicolas Beaucé reprend l'entreprise ACOTEX.** La société fonctionne bien mais l'organisation pourrait être plus simple : les bureaux sont à Combourg et le matériel est stocké à Noyal sur Vilaine. Alors Nicolas se met à chercher un lieu qui soit suffisamment bien situé pour pouvoir réunir administratif et stockage, tout en étant central pour sa clientèle. Situé au carrefour de Rennes et Saint Malo, Tinténiac se révèle le lieu idéal.

Le 4 novembre 2024, il emménage à La Morandais et aujourd'hui, ACOTEX compte 4 salariés : Jean-Michel, commercial ; Céline, assistante commerciale ; Yohanna, assistante comptable et Frédéric préparateur livreur. Une parfaite parité !

Depuis, les professionnels du bâtiment et de l'industrie trouvent tout ce dont ils ont besoin à côté de chez

eux ou de leur chantier : produits d'étanchéité, de collage, de fixation, portes coulissantes pour salle de bain, portes à galandage sur mesure, silicone sanitaire pour chambre froide, isolant, béquillage pour porte intérieure, consommables, outils coupants, produits de second œuvre...

*"Le but n'est pas seulement d'offrir rapidement les produits et outils dont nos clients ont besoin, c'est aussi pouvoir leur apporter un vrai service de proximité", explique Nicolas. "Petit à petit, avec mon équipe, on a réussi ici à créer un lieu convivial, où tout le monde se connaît. On est sur place, le stock est à disposition et ce qu'on ne peut pas avoir aujourd'hui, on l'aura demain".*

[contact@acotex-quincaillerie.fr](mailto:contact@acotex-quincaillerie.fr)

06 87 23 42 81

[www.acotex-quincaillerie.fr](http://www.acotex-quincaillerie.fr)



Nouveau cabinet paramédical,

8, allée du progrès, et de nouveaux services

- Armelle RICHARD (06 41 95 47 18), propose des bilans de compétences et du coaching.
- Marie BES FOURÉ (06 47 22 66 29), somatopathe. Approche manuelle douce dont le but est de rétablir notre équilibre physiologique, psychologique et émotionnel.

## Juliette Kiecken

### Architecte



**D**iplômée en 2012 de l'école d'architecture de Rennes, Juliette Kiecken a commencé à intervenir sur tous types de bâtiments : appartements comme maisons, neufs ou anciens. *"J'étudie des projets de construction, d'extension, de rénovation énergétique, de réhabilitation, de transformation d'anciens bâtiments agricoles en maison d'habitation."*

*"Dans un souci d'amélioration de l'habitat et de conservation du patrimoine local, je guide mes clients vers les artisans locaux qui ont les compétences et le savoir faire nécessaire à la réalisation de leurs travaux. Mes missions s'étendent de l'esquisse jusqu'au suivi de chantier, en passant par l'accompagnement du dossier de permis de construire, la sélection des artisans, l'analyse des devis... Je propose également des conseils en aménagement intérieur, pour une pièce ou partie de l'habitation."*

Voici maintenant plus d'un an que Juliette est installée dans la campagne tinténiacoise. Elle cherchait une maison ancienne à rénover et c'est dans un ancien corps de ferme qu'elle a choisi d'habiter.

*"La maison n'avait pas connu de gros travaux depuis les années 80. En emménageant, j'ai revu entièrement l'isolation thermique et j'ai lancé quelques travaux de modernisation. Le but était de rénover le lieu en revenant aux matériaux et au savoir-faire d'origine."*

[juliettek.architecture@gmail.com](mailto:juliettek.architecture@gmail.com)

06 67 25 49 21

[www.juliettekiecken.fr](http://www.juliettekiecken.fr)

## La médiation animale à la crèche

### Baby Bulle de Tinténiac

**À** la crèche Baby Bulle de Tinténiac, l'équipe met en place tout au long de l'année des projets originaux pour accompagner le développement des tout-petits. Parmi eux, la médiation animale occupe une place toute particulière.

Régulièrement, Audrey, médiatrice animale, vient à la rencontre des enfants, accompagnée de ses compagnons : cochons d'Inde, lapin et chien. Ces visites sont l'occasion de moments riches en découvertes et en échanges. Les enfants peuvent nourrir, brosser, caresser ou simplement observer les animaux, dans une ambiance calme et bienveillante.

La médiation animale favorise le développement global de l'enfant grâce à des interactions positives et sécurisantes. Elle éveille la curiosité des enfants, les sensibilise au monde vivant et développe leur capacité d'écoute. Elle encourage aussi l'expression et le langage en enrichissant leur vocabulaire, tout en créant du lien grâce aux animaux, notamment pour ceux qui vivent en appartement ou ont peu accès à la nature. Enfin, elle procure un véritable bien-être, apaise,

valorise chaque enfant, renforçant leur estime de soi. Ces rencontres sont attendues avec beaucoup d'enthousiasme par les enfants... et les professionnels.

#### Infos pratiques

• **Horaires :** 6h45 à 19h15

• **Nombre de berceaux :** 30

#### Contact

• **Téléphone :** 0 806 700 200

• **E-mail :** [contact@lescrechesdeal.com](mailto:contact@lescrechesdeal.com)

• **Site "Les Crèches de Al !"** : [www.lescrechesdeal.com](http://www.lescrechesdeal.com)





# CONTEST SKATEPARK

À TINTÉNIAC

ROLLER/SKATE/  
TROTINETTE/BMX



**JEUDI  
28 AOÛT**

**14H30-16H30**

**2025**

14H INITIATION

15H CONTEST



PRÉ-INSCRIPTION PAR SMS OU TEL  
JUSTINIEN : 07.87.45.02.02

VIENS T'INSCRIRE AU  
QUARTIER JEUNES ...

ANIM6 : 06.78.10.68.55

[linda.jeunesse@anim6.fr](mailto:linda.jeunesse@anim6.fr)